

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques



**Éditeur officiel
du Québec**

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$7 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$2 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de \$30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

**Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.**

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
DELCO ENTREPRISES INC. 1154-1927	26 03 57	15 11 79
EDITIONS SCIENTIFIQUES COSMOS INC. 1249-4365	07 08 68	15 11 79
LEXART INC. 1336-3619	12 07 73	17 11 79
LU-BESS LTD. 1103-7660	23 01 61	17 11 79
J.A. VICTORIN MILOT INC. 1321-6098	15 12 64	16 11 79
PARK PHOTO SUPPLY LTD. 1278-9988	11 08 47	09 11 79
PEINTURES & DECOR COLONIAL LTEE 1166-1196	19 06 67	16 11 79
LES PLACEMENTS PROVENCHER INC. 1302-4583	27 11 56	16 11 79
REPARATIONS D'AUTOS ALIFE INC. 1503-2584	29 04 76	16 11 79

3912-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
AUTOBUS ROLAND LORD INC. 1471-0537	25 10 76	5
BELLE-CHASSE ET PECHE INC. 1279-3014	08 05 69	13
RAYMOND CHANTAL & ASSOCIES INC. 1279-9169	14 10 70	4

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Nouveau nombre	
CLUB DE PONEY DE VICTORIAVILLE INC. 1280-4878	27 05 71	..	9
LES CONSTRUCTIONS P.R.V. INC. 1476-2736	04 04 77		3
LES ENTREPRISES LION INC. 1258-9612	13 04 67		3
J.O. FISET INC. 1154-6256	06 12 62		6
LES JARDINS LAVIOLETTE INC. 1362-3236	22 05 75		3
LEGERBOURG INC. 1510-1025	13 01 78		5
LA RADIO DES PLAINES LTEE 1358-7068	22 08 74		3
LA RADIO DES PLAINES LTEE 1358-7068	22 08 74		5
3912-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.		

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a approuvé le règlement de changement de nom suivant:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION DES CHASSEURS DE LA SOTTISE INC. 1476-4708	CLUB DE CHASSE DE LA SOTTISE INC.	13 04 77
3912-o	Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.	

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal
		Nouvelle adresse
BASTOGNE DEVELOPMENT LTD. 1236-4766	22 05 59	1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 1020, Montréal

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Nouvelle adresse	
BOUDREAU, AUGER & ASSOCIES INC. 1321-8748	12 02 62	66, rue Court, bureau 210, Granby	
GUY BOUDREAU INC. 1240-2244	04 08 70	66, rue Court, bureau 210, Granby	
BOUTIQUE ERICYANE INC. 1466-6382	26 04 76	2122, rue Crescent, Montréal	
BUILDING OWNERS' AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL, INC. 1285-4568	16 06 31	1110 ouest, rue Sherbrooke, suite 507, Montréal	
CANADIAN AERONAUTICAL INSTRUMENTS LTD. 1128-2480	02 06 61	2955, rue Diab, Saint-Laurent	
CLUB DE SKI DE FOND DE VAL D'OR INC. 1362-2972	10 03 75	973, 5 ^e Rue, Val-d'Or	
LES ENTREPRISES DE NETTOYAGE M.P. INC. 1333-2291	23 06 72	700, rue Albert Durand, Trois-Rivières	
LES ENTREPRISES LION INC. 1258-9612	13 04 67	2045, rue Peel, suite 304, Montréal	
FORTIER, LANGEVIN & ASSOCIES INC. 1260-6885	25 11 68	1240, rue Royale, Trois-Rivières	
GARGON INC. 1365-3779	09 05 75	4540, rue Girouard, local 14, Montréal	
JACQUES GUILLEMETTE INC. 1362-2238	05 03 75	140, rue St-Antoine, Trois-Rivières	
LES IMMEUBLES VICLAU INC. 1339-7443	30 08 73	11535, 1 ^{re} Avenue, Saint-Georges	
MAISON DE LA FOURRURE IDEALE INC. 1348-0496	26 11 73	19, rue Shamrock, Montréal	
PHILDAR LTEE 1226-8561	28 04 72	615 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1010, Montréal	
SAINT-ONGE ELECTRONIQUE INC. 1156-2212	08 02 68	2990, rue Matapédia, Sainte-Foy	
SIREM INC. 1331-2061	24 04 73	3800 est, boulevard Crémazie, Montréal	

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1^{re} partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES ACCESSOIRES M.G. INC. 1638-9751	477, boulevard des Laurentides, Pont-Viau ...	20 09 79
AGENCES ALISON INC. ALISON AGENCIES INC. 1639-3142	Montréal	09 10 79
ALIMENTATION ST-PAUL INC. 1639-2490	1087, rue St-Paul, Ancienne-Lorette	04 10 79
ART-DECO PHEBUS INC. 1638-3275	615 ouest, Dorchester, bureau 1010, Montréal	20 08 79
AUTOMOBILES PEARSON INC. 1638-8688	Saint-Ambroise	17 09 79
AUTOS ANDRE & ADRIEN PELLETIER INC. 1639-3134	801, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier	09 10 79
BEIGNES BELANGER & FILS INC. 1639-2813	2917, chemin du Lac, Dollard-des-Ormeaux ..	05 10 79
BOUTIQUE L'ATTENTE INC. 1639-3241	1850, boulevard St-Joseph, Drummondville ..	09 10 79
BUSQUE ET THEBERGE INC. 1639-3647	6853, rue Salaberry, Lac-Mégantic	11 10 79
CARROSSERIE MONTREAL (1979) INC. MONTREAL AUTO BODY (1979) INC. 1638-6393	1822, rue des Carrières, Montréal	05 09 79
CENTRE CHARLAUTO INC. 1638-6492	60, boulevard Leclerc, Baie-Saint-Paul	05 09 79
CENTRE DE DECOR SALVI INC. 1635-8988	5187 est, rue Jean-Talon, Ile-de-Montréal (St-Léonard)	12 09 79
COMPAGNIE DE GESTION CORTINA & ASSOCIE INC. 1638-0677	Montréal	06 08 79
COMPO-GYM INC. 1639-3282	5795, Christophe-Colomb, Montréal	10 10 79
LES CONSTRUCTIONS GILLES LAPOINTE LTEE	Chicoutimi	09 10 79
DEPANNEUR MONTEE MASSON INC. 1638-6427	970, montée Masson, Lachenaie	05 09 79
ENTRETIEN CESARI ET FILS INC. CESARI AND SONS MAINTENANCE INC. 1639-3266	5894 ouest, St-Jacques, Montréal	10 10 79
FERME ADRIEN GILBERT INC. 1637-1676	Boulevard Dérégibus, Granby	20 06 79
LA FERME FRANCOIS MONTPETIT INC. 1639-2516	226, Rivière-Nord, Saint-Etienne-de- Beauharnois	04 10 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
FERME L. ROUSSEAU INC. 1639-2052	Saint-Flavien	03 10 79
FERME M. & C. BROWN INC. 1639-3126	645, rue Laurier, Asbestos	09 10 79
FERME MARCEL PARENT ET FILS INC. 1639-2045	Rang Bord-de-l'Eau, Saint-Bernard	03 10 79
FERME ROSAIRE PICARD INC. 1639-3597	Saint-Marcel	11 10 79
FOYER SAINTS-ANGES DE HAM-NORD INC. 1637-1114	Ham-Nord	17 09 79
GESTION HECTOR JOLICOEUR INC. 1638-6963	Territoire de la Communauté urbaine de Montréal	10 09 79
GESTION HERMANN FOURNIER INC. 1639-1344	Daveluyville	26 09 79
GESTION SYLGUYAN INC. 1638-8811	Longueuil	17 09 79
HIFACH INC. 1638-5759	615 ouest, Dorchester, bureau 1010, Montréal	31 08 79
LES IMMEUBLES BELAND LTEE	Drummondville	02 10 79
LES IMMEUBLES MERCEDES (1979) LTEE	680, boulevard Labelle, Laval	27 07 79
<i>MERCEDES REALTIES (1979) LTD.</i> 1637-8952		
IMMEUBLES STAT LTEE	Montréal	24 08 79
1638-4349		
IMPORTATION-EXPORTATION QUEBEC-ANTILLES INC. 1639-1070	265, rue St-Paul, Québec	27 09 79
JOURNAL LE TOULADI INC. 1639-2839	Cabano	05 10 79
LABERGE, PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC. 1639-2227	6364, Royale, l'Ange-Gardien	03 10 79
MAMOLYCRI INC. 1639-1534	52, rue Sénécal, Saint-Luc	01 10 79
R.E.J. & N. MORIN INC. 1638-4257	1110, rue Principale, Saint-Côme	23 08 79
LES PLACEMENTS MADO LTEE	Sainte-Thérèse	24 09 79
1639-0221		
PLACEMENTS NANTEL INC. 1638-6831	Longueuil	07 09 79
PRODELEC INC. 1639-2300	Québec	04 10 79
RESIDENCE DU SOMMET BLEU INC. 1638-4182	Montréal	23 08 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
RESTAURANT LES MOUSQUETAIRES DU ROY (1979) INC. 1638-2319	12183, rue Allard, Montréal-Nord	15 08 79
PAUL-EMILE RIVEST INC. 1639-1146	361, Monique, Le Gardeur	28 09 79
LE ROI DES EPICES INC. 1639-2334	2025, boulevard Edouard, Saint-Hubert	03 10 79
ROTAM INC. 1638-8092	237, Mainville, Blainville	13 09 79
SERVICES GENERAUX DE FORMATION ET D'ANIMATION S.G.F.A. INC. 1639-2060	Sainte-Foy	03 10 79
LES SERVICES S.J.M. INC. 1639-2714	1815, Taschereau, Longueuil	05 10 79
SOCIETE D'ETUDES G.R.F. INC. 1639-0247	733, avenue Outremont, Outremont	24 09 79
SOUDURE GENERALE CAYA & LAPRADE INC. 1639-3761	1124, de la Meunerie, Saint-Bonaventure	11 10 79
TRANSPORT A.R.V. INC. 1638-1873	2729, Morgan, Sainte-Foy	25 09 79
UNIPAIN INC. 1639-3175	1100 est, boulevard Crémazie, bureau 805, Montréal	09 10 79
VARIETES RACAM INC. 1638-0644	8290, Oregon, Brossard	06 08 79
VERGER MODELE INC. 1639-1666	Frelighsburg	01 10 79
VETEMENTS D'ENFANTS PINOCCHIO INC. 1639-3258	5800 ouest, Sherbrooke, Montréal	10 10 79
VOYAGES P.C.A. INC. 1638-5346	10202, boulevard St-Michel, Montréal-Nord ..	30 08 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

3912-o

Lettres patentes (3^e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
L'AMICALE DES HOTELIERS ET DES RESTAURATEURS DE QUEBEC 1639-0411	25 1/4, rue Notre-Dame, place Royale, Québec	25 09 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
L'ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS AMATEURS DE HUNTINGVILLE INC. 1639-1781	Huntingville	01 10 79
ASSOCIATION DES EPILEPTIQUES DE LA MAURICIE ET DES BOIS-FRANCS 1637-7525	1215, rue Atchey Pitt, app. 7, Trois-Rivières .	18 07 79
L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES, L'EAU VIVE 1639-1815	Mont-Joli	01 10 79
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE-VILLE STE-MARIE INC. 1639-3332	Sainte-Marie	10 10 79
ASSOCIATION LOCALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DES APPALACHES 1637-7210	Lac-Etchemin	17 07 79
ASSOCIATION RECREATIVE POUR LES PERSONNES AGEES D'ANJOU (A.R.P.A.A.) INC. 1636-9829	Anjou	12 06 79
ATELIER DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS 1639-1682	Drummondville	01 10 79
CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LA READAPTATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DE LAVAL 1635-6362	Laval	01 10 79
CHAMBRE DE COMMERCE FINNO-CANADIENNE 1639-1294	302, place d'Youville, Montréal	28 09 79
CLUB DE HOCKEY MINEUR DU QUARTIER NORD DE SHERBROOKE INC. 1630-1830	32 nord, Wellington, bureau 300, Sherbrooke .	03 10 79
CLUB DE JUDO BOUCHERVILLE INC. 1638-0032	931, Thomas Frérot, Boucherville	13 08 79
CLUB DE QUILLES DES ETOILES	2163, rue Boissinot, Québec	10 10 79
CLUB LIONS DE ST-LEONARD INC. 1638-9389	Saint-Léonard	18 09 79
CLUB OPTIMISTE MERCIER, QUEBEC INC. 1637-6824	Mercier	13 07 79
COLLECTIF D'INFORMATION ET D'ANIMATION JURIDIQUE S.L. INC. 1638-5296	Montréal	30 08 79
COMITE D'ACCUEIL AUX REFUGIES PAROISSE ST-MAURICE-DE-DUVERNAY INC. 1638-1691	1961, Ivry, Laval	10 08 79
LES DESCENDANTS DE LOUIS PINARD INC. 1636-8987	3155, rue Chambois, Trois-Rivières-Ouest ...	12 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES EDITIONS QUEBEC-MUSIQUE 1639-3316	Montréal	10 10 79
GARDERIE CARCAJOU 1636-6593	Montréal	01 10 79
LA GARDERIE L'APPRENTI-SAGE 1638-3697	(Saint-Hilaire), Mont-Saint-Hilaire	03 10 79
GARDERIE TROTTE-MENU 1637-1635	Saint-Félicien	03 10 79
HARMONIE DE BEAUPORT INC. 1634-3535	74, avenue Marcoux, Beauport	30 07 79
L'IDEE-AU-LOGIS 1638-4596	Ecole Moffet, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie	05 10 79
LOISIRS ADAPTES MONTMAGNY, INC. 1638-6799	Montmagny	07 09 79
MILPAT, CLUB DE COUREURS SUR ROUTE INC. 1639-1724	Trois-Rivières	01 10 79
ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. CHAPITRE DU VERSEAU 1639-1849	1032, rue Hemlock, Shawinigan	01 10 79
PHOTO-CLUB LE 3 ^e OEIL 1639-3688	1570, rue de Lorimier, Montréal	10 10 79
LE PORTE-PLUME INC. 1639-2946	Sainte-Foy	09 10 79
SECRÉTARIAT DES SYNDICATS NATIONAUX DE CHICOUTIMI 1638-9231	Chicoutimi	18 09 79
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RIVE-NORD DES MILLE ÎLES INC. 1639-2474	Terrebonne	04 10 79
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MOULIN DU PORTAGE 1638-9967	Lotbinière	21 09 79
LES TROIS R DE RIVIÈRE-BLEUE INC. 1638-7458	Rivière-Bleue	11 09 79
LA TROUPE SOLEIL 1638-6344	Rousseau, Baie James	05 09 79
UNION BENEVOLE DE ST-COME 1639-0908	250, 65 ^e Avenue, Saint-Côme	27 09 79

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
REJEAN BETY INC. 1627-4409	13 06 78	11 10 79	Modifiant le capital.
BOUTIQUE ERIKA INC. 1347-7385	28 07 72	09 10 79	Modifiant le capital.
CENTRE SPORTIF MERCIER INC. 1625-8741	04 05 78	12 10 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LA CORPORATION DE PLACEMENTS LAVAL-OUEST INC. 1271-6346	09 02 72	12 09 79	Modifiant le capital.
LES ENTREPRISES CAMILLE & RAOUL DUBE INC. 1506-5337	29 08 77	21 09 79	Étendant les objets.
L.B. GAGNON & CIE LTEE 1238-6108	20 05 58	04 09 79	1) Étendant les objets; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
LES IMMEUBLES GEVA INC. 1463-3051	27 11 75	05 10 79	1) Changeant le nom—ancien nom: J.B. BOU- CHARD INC.; 2) étendant les objets.
LAURENT LAUZON LTEE 1354-3079	25 02 74	05 10 79	Étendant les objets.
MEKANIKA INC. 1195-1373	05 01 70	10 10 79	1) Modifiant le capital; 2) changeant le nombre des administrateurs à 3; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
PECHEURS & CHASSEURS AVERTIS INC. 1625-7966	20 04 78	01 10 79	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS ROBERT LEMAY INC. 1221-7014	28 12 71	03 10 79	1) Changeant le nom—ancien nom: AIROX INC.; 2) étendant les objets; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
QUERELIN INC. 1509-9286	06 01 78	21 09 79	Étendant les objets.
LES SUPERMARCHES LAPLANTE & GOULET INC. 1465-7936	25 03 76	27 09 79	1) Modifiant les privilèges et restrictions; 2) modifiant le capital.
J.F. TARDIF INC. 1635-1926	03 04 79	11 10 79	Modifiant le capital.
VILLA MGR BOURDAGES INC. 1509-9948	13 01 78	26 09 79	Changeant le nom—ancien nom: LES HABI- TATIONS DU REPOS INC.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1308-6764	AGENCES D'ASSURANCE R. DUPUIS INC.	107, rue Noël, Asbestos (Richmond)	04-01-1960	1975 à 1979 incl.
1302-3999	ALIMENTATION ORLEANS LTEE ORLEANS ALIMENTATION LTD	449, 8 ^e Avenue, Québec ...	27-02-1961	1975 à 1979 incl.
1303-3311	ANMAX REALTY INC.	Montréal	12-02-1957	1975 à 1979 incl.
1303-4368	ARMON CONSTRUCTION LTD.	Montréal	05-09-1958	1975 à 1979 incl.
1311-2685	NAT ARONOFF OIL & COAL CO. LTD ..	Montréal	02-05-1955	1975 à 1979 incl.
1307-5395	ATLAS ST. LUC BOWLING CLUB INC. ...	Montréal	24-04-1962	1975 à 1979 incl.
1303-5167	ATWATER DEVELOPMENT LTD.	Montréal	22-06-1959	1975 à 1979 incl.
1302-0722	L'AUBERGE PERIBONKA INC.	Québec	18-01-1957	1975 à 1979 incl.
1307-5650	AUTOBUS BREakeyVILLE CHARNY INC.	Ste-Hélène-de-Breakeyville Lévis	14-09-1960	1975 à 1979 incl.
1311-6215	B.M.S. HOLDINGS INC.	Montréal	09-02-1961	1975 à 1979 incl.
1311-3923	BANNER-O'CONNELL LIMITED	Montréal	15-01-1957	1975 à 1979 incl.
1311-4137	BARCLAY TRADING CO. LTD.	Montréal	24-07-1957	1975 à 1979 incl.
1303-6165	BAROT LTEE	Québec	05-10-1960	1975 à 1979 incl.
1306-4712	OSWALD BARRETTE LIMITEE	Salaberry-de-Valleyfield Beauharnois	15-10-1953	1975 à 1979 incl.
1311-4558	BARRETTE TRANSPORT LTEE	Amos (Abitibi)	21-09-1961	1975 à 1979 incl.
1307-6666	BAUMAC CONSTRUCTION CORP.	Montréal	08-10-1959	1975 à 1979 incl.
1303-6405	BAY-GREEN ENTERPRISES INC.	Montréal	16-06-1959	1975 à 1979 incl.
1303-6744	BEAUPORT GRANIT LTEE	Sherbrooke	25-07-1960	1975 à 1979 incl.
1303-6793	BEAUREGARD AUTOMOBILES LTEE ...	Montréal	31-03-1953	1975 à 1979 incl.
1303-7692	BERTRAND ELECTRIQUE LTEE.	Québec	16-06-1956	1975 à 1979 incl.
1303-7759	BESTLOX COMPANY LTD.	Montréal	27-08-1958	1975 à 1979 incl.
1303-7874	BEVEL CONSTRUCTION INC.	Montréal	16-07-1959	1975 à 1979 incl.
1303-5456	BILT-RITE AUTOMOTIVE SALES & SERVICE CORP.	Montréal	16-02-1962	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1307-8191	BISSONNETTE & GERVAIS INC.	16, cr. Roselawn Mont-Royal (Montréal)	20-05-1959	1975 à 1979 incl.
1311-5993	BLACKHEATH FARMS LTD.	Montréal	03-04-1962	1975 à 1979 incl.
1307-8258	BLAIR HUDSON CONSTRUCTION LTD.	Delson (Laprairie)	11-11-1958	1975 à 1979 incl.
1311-6173	BLOSSOM CHILDREN'S WEAR INC.	Oka (Deux-Montagnes)	22-08-1957	1975 à 1979 incl.
1303-0465	J.A. BOILY & FILS LTEE	La Baie (Chicoutimi)	09-12-1959	1975 à 1979 incl.
1307-8829	BORGSEN STEEL CORPORATION	12, av. St-Sacrement Petite-Rivière (Charlevoix-Ouest)	28-04-1954	1975 à 1979 incl.
1303-4194	BOWL-ARENA INC.	Montréal	09-11-1960	1975 à 1979 incl.
1311-6868	BOWLING VAL ROYAL LTEE	1920, boul. Curé-Labelle St-Martin (Beauce)	31-03-1960	1975 à 1979 incl.
1311-7023	BRETT-ROSS INCORPORATED	Montréal	24-05-1961	1975 à 1979 incl.
1311-7114	BRISTOL TRADING CO.	Montréal	18-10-1957	1975 à 1979 incl.
1308-0064	CABARET ISTANBUL INC.	Montréal	18-07-1962	1975 à 1979 incl.
1311-7783	CAFETERIA MOBILE INC.	Blainville (Terrebonne)	22-06-1961	1975 à 1979 incl.
1311-7627	CANADIAN STANDARD KITCHEN CABINET CO. LTD.	Montréal	22-09-1961	1975 à 1979 incl.
1302-1167	LE CENTRE MEDICAL STE MADELEINE INC.	Cap-de-la-Madeleine Champlain	30-08-1954	1975 à 1979 incl.
1308-2193	CHAMPION TRAMPOLINE LTD.	Montréal	08-06-1961	1975 à 1979 incl.
1310-6448	LA CHAUSSURE DE SECURITE INC.	Hébertville-Station Lac-St-Jean-Est	22-11-1954	1975 à 1979 incl.
1310-8816	CHEZ YVETTE INC.	Joliette	14-06-1956	1975 à 1979 incl.
1308-7333	LA CIE DE DEMOLITION ET DE RECUPERATION ECHO LIMITEE	Montréal	09-09-1960	1975 à 1979 incl.
1301-2216	LE CLUB DE FOOTBALL LES TIGRES DE QUEBEC INC. <i>QUEBEC TIGERS FOOTBALL CLUB INC</i>	Québec	23-03-1961	1975 à 1979 incl.
1308-3977	COANDMO CONSTRUCTION LTD.	Montréal	05-08-1955	1975 à 1979 incl.
1308-4009	COBBLER CORPN.	Montréal	24-12-1957	1975 à 1979 incl.
1304-4409	COLDBAR CORPORATION	Montréal	21-05-1957	1975 à 1979 incl.
1307-3374	CONTINENTAL ALUMINUM WINDOW CO. LTD.	Montréal	19-09-1957	1975 à 1979 incl.
1311-7056	CONTINENTAL BREWING SYNDICATE LTD.	Montréal	25-01-1961	1975 à 1979 incl.
1305-9951	CORPORATE LEASEHOLDS INC.	Montréal	13-03-1961	1975 à 1979 incl.
1303-4483	COTTAGE ARTCRAFT INC.	Montréal	27-12-1962	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1308-6038	CWINSURANCE AGENCY INC.	Montréal	30-06-1960	1975 à 1979 incl.
1304-6370	J.R. DAGENAI & FILS INC.	Québec	15-10-1959	1975 à 1979 incl.
1308-7408	DENO'S GIFT SHOP INC.	Montréal	15-11-1961	1975 à 1979 incl.
1301-2653	2800 BOIS FRANC INC.	Montréal	14-11-1959	1975 à 1979 incl.
1308-9107	DORE & FRERE, LIMITEE	Baie-St-Paul, Charlevoix-Ouest	07-08-1956	1975 à 1979 incl.
1308-9297	RAY DOYON LODGE INC.	214, rue Salaberry, Mont-Laurier (Labelle)	27-11-1957	1975 à 1979 incl.
1304-9762	ROBERT DUBREUIL INVESTMENT CO. LTD.	Montréal	05-07-1955	1975 à 1979 incl.
1305-3657	EASTERN FRUIT MARKET LIMITED	Lévis (Québec)	30-10-1959	1975 à 1979 incl.
1309-0329	LES EDITIONS DE WATERLOO LTEE	Waterloo (Shefford)	22-12-1960	1975 à 1979 incl.
1308-9966	LES ENTREPRISES DUVATIER INC.	1660, rue Hélène-Boulé, Québec	20-02-1961	1975 à 1979 incl.
1309-1699	FAIRDALE INVESTMENT CORPORATION	Montréal	14-09-1955	1975 à 1979 incl.
1301-7868	FAMILIA KNITTING MACHINE CO.	Montréal	07-04-1955	1975 à 1979 incl.
1303-3915	FIELDING AVE. APTS LTD.	Montréal	08-05-1953	1975 à 1979 incl.
1311-4848	FILATURE BEAURIVAGE LIMITEE <i>BEAURIVAGE HOSIERY LIMITED</i>	St-Patrice-de-Beaurivage, Lotbinière	02-02-1961	1975 à 1979 incl.
1301-1978	FLEURY JEWELLERY LTD.	Montréal	26-11-1958	1975 à 1979 incl.
1301-2463	FORTIN & VAILLANCOURT INC.	St-Fabien (Rimouski)	17-10-1956	1975 à 1979 incl.
1305-3533	FRANCO-ITALIA TEXTILES LTD.	Montréal	19-08-1957	1975 à 1979 incl.
1304-3146	GAGNON FRERES (CHICOUTIMI) LTEE	400 est, rue Racine, Chicoutimi	09-12-1957	1975 à 1979 incl.
1305-4291	GARSHELAD CORP.	Montréal	27-10-1958	1975 à 1979 incl.
1310-9863	GASPE ADJUSTERS LTD	Gaspé (Gaspé-Est)	24-04-1958	1975 à 1979 incl.
1301-3388	GATES CONSTRUCTION LIMITED	Montréal	28-09-1956	1975 à 1979 incl.
1305-5132	GOLDSTAN INVESTMENT INC.	Montréal	02-06-1959	1975 à 1979 incl.
1301-4279	GOODLAND INVESTMENT CORP.	410, rue St-Nicolas, bureau 403, Montréal	19-02-1959	1975 à 1979 incl.
1301-4519	GRAND'S TRANSPORT LIMITED	Montréal	25-09-1957	1975 à 1979 incl.
1305-5470	GREAT WESTERN PACKAGING INC.	Montréal	07-07-1959	1975 à 1979 incl.
1305-5884	HAIN'S FURNITURE INCORPORATED ..	Montréal	05-03-1959	1975 à 1979 incl.
1305-6148	HAUTERIVE (5-10-15) LTEE	Hauterive (Saguenay)	04-09-1962	1975 à 1979 incl.
1301-4030	HOLLOWPANE WINDOW GLASS CO. LTD	1581, rue Royale, Trois-Rivières (St-Maurice)	23-07-1953	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1307-0131	HOTEL VAUDREUIL QUEBEC LTEE	Québec	10-04-1962	1975 à 1979 incl.
1301-5912	HULL CONSTRUCTION LIMITEE	144, rue Eddy, Hull	19-10-1960	1975 à 1979 incl.
1303-4905	IBERVILLE ASPHALTE LTEE	Iberville	19-05-1960	1975 à 1979 incl.
1310-9632	LES IMMEUBLES J. A. CLOUTIER LTEE	114 sud, av. St-Joseph, Alma (Lac-St-Jean-Est)	01-04-1963	1975 à 1979 incl.
1310-4096	IMPRIMERIE PILON, LIMITEE	Montréal	29-12-1954	1975 à 1979 incl.
1301-6308	INDEPENDENCE & OPPORTUNITIES INC.	Montréal	28-01-1959	1975 à 1979 incl.
1310-3429	INDUSTRIAL OVERLOAD INC.	Montréal	26-09-1957	1975 à 1979 incl.
1308-2672	LES INDUSTRIES CHATEAU — INDUSTRIES INC.,	Québec	29-03-1957	1975 à 1979 incl.
1309-6359	INSLEY CONSTRUCTION & EQUIPEMENT LTEE	St-Sauveur-des-Monts, Terrebonne	17-07-1958	1975 à 1979 incl.
1309-6433	INTERKNIT MILLS LTD.	Montréal	10-08-1954	1975 à 1979 incl.
1304-3096	INTERNATIONAL CHIBOUGAMAU MINING COMPANY LIMITED (No personal liability)	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	03-07-1956	1975 à 1979 incl.
1303-3766	INTERNATIONAL HEATING & GAS APPLIANCES LTD.	Montréal	19-01-1960	1975 à 1979 incl.
1302-4211	INTERNATIONAL PALLET, LIMITED ...	St-Ignace-de-Stanbridge, Missisquoi	05-10-1955	1975 à 1979 incl.
1305-6957	ITALIAN VILLAGE RESTAURANT INC.	Montréal	09-02-1962	1975 à 1979 incl.
1305-7591	JALCO INC.	Québec	27-12-1963	1975 à 1979 incl.
1301-6837	JEANNOTTE & FRERES LTEE	Montréal	27-08-1954	1975 à 1979 incl.
1301-7504	JUNIOR LADY INC.	Montréal	21-09-1956	1975 à 1979 incl.
1305-8516	KANTEX MFG. INC.	Montréal	25-01-1955	1975 à 1979 incl.
1305-8698	KEY PERSONNEL OFFICE SERVICES LTD.	Montréal	23-10-1961	1975 à 1979 incl.
1303-8450	LACHANCE & BOISSELLE INC.	St-Benoît-Labre (Beauce) ..	12-06-1959	1975 à 1979 incl.
1305-9118	LADERO INC.	Nicolet-Sud	08-10-1958	1975 à 1979 incl.
1301-7074	J. & M. LAFOREST LIMITEE	Alma (Lac-St-Jean-Est)	22-10-1956	1975 à 1979 incl.
1309-8173	LANCIAULT & FRERES LTEE	Montréal	07-03-1958	1975 à 1979 incl.
1309-8561	LAVIOLETTE AUTOMOBILES CIE LTEE	298, rue Bostonnais, La Tuque (Champlain)	18-03-1959	1975 à 1979 incl.
1304-9739	LEFRANCOIS & DUBE INC.	Québec	26-04-1960	1975 à 1979 incl.
1306-0066	R. LEMAIRE INC.	66, rue Iberville	06-09-1961	1975 à 1979 incl.
1301-9161	LEMIEUX AUTO REPAIRS LTD.	Montréal-Nord	02-04-1959	1975 à 1979 incl.
1302-1118	MACLAN REALTIES INC.	Granby (Shefford)	11-11-1958	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1306-1718	MAURICE MAGNY LIMITEE	Amos (Abitibi)	29-06-1954	1975 à 1979 incl.
1310-0896	MALTAIS AUTO LTEE	Alma (Lac-St-Jean-Est)	04-07-1962	1975 à 1979 incl.
1301-4717	MAPLE GROVE DEVELOPMENT CORP .	Montréal	28-05-1959	1975 à 1979 incl.
1303-2818	MAPLE LEAF ALUMINIUM PRODUCTS INC.	Sherbrooke	10-03-1959	1975 à 1979 incl.
1302-1753	MARLEN INVESTMENT LTD.	Montréal	16-03-1959	1975 à 1979 incl.
1310-0177	MAR-LOW CONSTRUCTION CORP.	2165, rue Nantel, St-Laurent (Montréal)	17-10-1961	1975 à 1979 incl.
1305-4796	G. MC GUIRE INC.	Val-d'Or (Abitibi)	27-04-1962	1975 à 1979 incl.
1306-2591	MEDIBEC LTEE	6, rue St-Pierre, Québec ...	11-02-1960	1975 à 1979 incl.
1305-2659	METRO FILM LABORATORIES LIMITED	Montréal	26-02-1954	1975 à 1979 incl.
1306-2872	METRO SECURITY SERVICE INC.	Montréal	05-12-1961	1975 à 1979 incl.
1305-6312	HENRI MO FURNITURE INC.	Montréal	23-10-1959	1975 à 1979 incl.
1310-2322	MONBROOK INDUSTRIES CORP.	Montréal	28-12-1959	1975 à 1979 incl.
1305-8219	MONT-JOLI AUTOMOBILES LTEE	Mont-Joli (Rimouski)	15-04-1955	1975 à 1979 incl.
1310-2496	MONT-VALIN CONSTRUCTION INC.	Chicoutimi	19-09-1960	1975 à 1979 incl.
1301-1085	MORA IMPORT & EXPORT CO. LTD. ...	Montréal	23-01-1956	1975 à 1979 incl.
1307-0909	MOULIN A SCIE BLAIN INC.	Lacolle (St-Jean)	04-09-1953	1975 à 1979 incl.
1307-5353	MR. AUTO PAINTING INC.	Montréal	19-07-1962	1975 à 1979 incl.
1301-9948	NATIONAL LINEN SERVICE INC.	Montréal	28-04-1961	1975 à 1979 incl.
1306-4001	NATIVE INVESTMENT CORP.	Montréal	12-05-1959	1975 à 1979 incl.
1306-4480	NUCLEAR SHELTERS LTD.	Montréal	28-09-1961	1975 à 1979 incl.
1302-3908	OLIGNY PUBLISHING CO. LIMITED	Montréal	06-12-1955	1975 à 1979 incl.
1302-6232	OUTAOUAIS CONSTRUCTION INC.	Lachute (Argenteuil)	04-04-1963	1975 à 1979 incl.
1306-1239	P.L. AUTOMOBILES INC.	Montmagny	12-09-1960	1975 à 1979 incl.
1304-1066	PARENT CARRIERES & PAVAGES INC. <i>PARENT QUARRIES & PAVING INC</i>	Québec	19-02-1957	1975 à 1979 incl.
1309-1418	PATISSERIE EVERETT INC.	Montréal	05-10-1962	1975 à 1979 incl.
1306-1205	PEG & LOUISE RESTAURANT INC.	Montréal	07-03-1961	1975 à 1979 incl.
1311-1935	PENSION POUR ANIMAUX DOMESTIQUES BEL-MAC LIMITEE <i>BEL-MAC BOARDING KENNELS LIMITED</i>	Beloeil (Verchères)	24-09-1959	1975 à 1979 incl.
1303-2586	LES PETROLES D'ALMA LTEE	Alma (Lac-St-Jean-Est)	19-03-1957	1975 à 1979 incl.
1309-7191	PLACE JOLIE RESTAURANT INC.	Montréal	15-02-1962	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1301-6233	PLACEMENTS IMBLEAU INC.	Montréal	05-11-1958	1975 à 1979 incl.
1310-4294	PLAZA STONE INC.	Montréal	12-03-1956	1975 à 1979 incl.
1308-7457	LES PRODUITS DENYSE INC.	Warwick (Arthabaska)	24-01-1955	1975 à 1979 incl.
1304-9622	PRODUITS DRUMMOND PRODUCTS LTEE LTD	1512, boul. Mercure Drummondville-Sud (Drummond)	17-06-1957	1975 à 1979 incl.
1302-5614	PRONOVOST & COMPAGNIE INC.	1020 sud, rue Wellington Sherbrooke	29-07-1954	1975 à 1979 incl.
1301-6951	PROVINCIAL GAS & WELDING SUPPLIES (ST JEROME) LTD.	1125, rue Père-Daniel Trois-Rivières (St-Maurice)	20-07-1953	1975 à 1979 incl.
1310-2207	PROVINCIAL READY-MIX LTEE	Québec	15-06-1954	1975 à 1979 incl.
1306-6410	QUALITY FURNITURE INC.	Montréal	18-06-1962	1975 à 1979 incl.
1307-9025	LES QUATRE BOULEVARDIERS INC. ...	Montréal	30-11-1955	1975 à 1979 incl.
1305-4465	QUEBEC LAUNDRY INVESTMENTS LIMITED	Montréal	28-04-1960	1975 à 1979 incl.
1301-6100	R I P KOTE SUPPLY LTD.	Trois-Rivières	02-09-1958	1975 à 1979 incl.
1302-8550	REGIONAL GAS & WELDING SUPPLIES LTD.	Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	03-04-1959	1975 à 1979 incl.
1307-3408	RENT-A-MACHINE LIMITED	Montréal	15-10-1957	1975 à 1979 incl.
1304-3708	RESTAURANT CLAIRE FONTAINE INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	28-02-1958	1975 à 1979 incl.
1310-5549	RICHMOND TRUDEAU LTEE	Joliette	19-03-1958	1975 à 1979 incl.
1302-3213	SABLE MONT-ROLLAND LTEE	Laval (Ile-Jésus)	27-11-1953	1975 à 1979 incl.
	<i>MONT-ROLAND SAND LIMITED</i>			
1306-7590	SAGUENAY STRUCTURAL CO. LTD. ...	Chicoutimi	27-10-1956	1975 à 1979 incl.
1302-6851	STE. ROSE SHOPPING CENTRE LTD. ...	Laval (Ile-Jésus)	29-03-1960	1975 à 1979 incl.
1304-4375	SALON DE COIFFURE PENELOPE INC.	Jonquière (Chicoutimi)	25-10-1971	1975-1977 à 1979 incl.
1308-4165	SALON DE COIFFURE ROGER INC.	St-Eustache (Deux-Montagnes)	24-10-1961	1975 à 1979 incl.
1306-7772	SASI DU CANADA LTEE	Montréal	14-06-1960	1975 à 1979 incl.
	<i>CANADIAN SASI LTD</i>			
1306-7830	SCARFMASTER INC.	Montréal	18-03-1959	1975 à 1979 incl.
1302-7586	SENNETERRE TIRE SERVICE LIMITED .	Senneterre (Abitibi)	17-10-1957	1975 à 1979 incl.
1301-6217	SEPT-ILES PLUMBING & HEATING SUPPLY LTD.	Verdun (Ile-de-Montréal) ...	11-05-1959	1975 à 1979 incl.
1310-6497	SERVAHOME PRODUCTS LTD.	Ste-Dorothée (Laval)	19-01-1959	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1307-1956	SERVICE DE TRANSPORT AERIEN IMPERIAL LTEE <i>IMPERIAL AIR FREIGHT TRANSPORT SERVICE LTD.</i>	Ancienne-Lorette (Québec)	22-02-1962	1975 à 1979 incl.
1302-5655	SHATILLA PROPERTIES LIMITED	Montréal	14-07-1953	1975 à 1979 incl.
1310-1951	SHENLEY MILLS COMPANY LIMITED ..	St-Honoré (Beauce)	29-07-1955	1975 à 1979 incl.
1310-7016	SILVERBERG'S INC.	Montréal	10-10-1956	1975 à 1979 incl.
1310-2553	SIMONATO TERRAZO & MOSAIQUE LTEE <i>SIMONATO TERRAZO & MOSAIC LTD.</i>	Boul. Talbot, Chicoutimi	16-07-1959	1975 à 1979 incl.
1310-6877	SOUTHGATE CONSTRUCTION CO. LTD	90-A, av. Springfield, Greenfield Park (Chambly)	26-04-1955	1975 à 1979 incl.
1303-6603	LES SPORTS ET LOISIRS DE ST-EPHREM (BEAUCE) INC.	St-Ephrem-de-Beauce	23-01-1962	1975 à 1979 incl.
1302-8295	STANDARD PRINTING CO. LTD.	Val-d'Or (Abitibi)	14-09-1953	1975 à 1979 incl.
1310-7081	STATE CONSTRUCTION COMPANY	Montréal	12-08-1958	1975 à 1979 incl.
1302-8386	STOCKHOLM INVESTMENT CORP.	Montréal	01-12-1959	1975 à 1979 incl.
1302-8402	STONEGATE CO. LTD.	Montréal	27-02-1953	1975 à 1979 incl.
1310-3106	STOP-N-PARK CORP.	Montréal	17-07-1959	1975 à 1979 incl.
1306-8887	SUNSHINE FURNITURE INC.	Rawdon (Montcalm)	18-07-1960	1975 à 1979 incl.
1310-1316	LE SUPER MARCHÉ MARTEL INC.	Montréal	24-02-1959	1975 à 1979 incl.
1310-7305	SUPPER CLUB OF AMERICA (QUEBEC) INC.	Montréal	23-02-1960	1975 à 1979 incl.
1310-7529	TANGIBLE INVESTMENTS LTD.	Montréal	22-06-1962	1975 à 1979 incl.
1302-8873	TERMINAL PACKAGING & WAREHOUSING COMPANY INC.	Montréal	21-03-1958	1975 à 1979 incl.
1310-2587	TIC-TAC MOTEL INC.	2106, rue St-Marc, Shawinigan (St-Maurice)	22-09-1960	1975 à 1979 incl.
1306-9588	TRAFARI FASHIONS INC.	Montréal	31-12-1958	1975 à 1979 incl.
1307-5155	TRANS-CANADA UND-A-SPRAY LIMITED	Québec	12-04-1960	1975 à 1979 incl.
1305-3251	THEO TURGEON (FORESTVILLE) INC.	Québec	04-09-1956	1975 à 1979 incl.
1310-4914	URBAN PUBLISHING CO. LTD.	Montréal	15-12-1958	1975 à 1979 incl.
1307-0032	VADUZ INVESTMENT CORP.	Montréal	15-05-1959	1975 à 1979 incl.
1302-9582	VERVIL CONSTRUCTION LTEE	St-Roch-de-l'Achigan, L'Assomption	25-08-1960	1975 à 1979 incl.
1302-9616	VIBAR DEVELOPMENT CORP.	Montréal	24-05-1956	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date d'information	Rapports non produits
1309-2366	VILLE DES FLEURS DEVELOPMENT CORP.	Montréal	12-08-1959	1975 à 1979 incl.
1304-1140	VILLE JACQUES CARTIER HOLDING CORPORATION	Montréal	11-11-1959	1975 à 1979 incl.
1308-3860	VINGER CLOTHES INC.	Montréal	04-04-1956	1975 à 1979 incl.
1302-7156	VULCANISATION DU SAGUENAY INC. .	Hauterive (Saguenay)	13-05-1960	1975 à 1979 incl.
1309-7423	W.J. PRETLOVE INC.	619, 43 ^e Avenue, LaSalle (Montréal)	29-03-1960	1975 à 1979 incl.
1310-5861	RON WEINER INC.	Montréal	18-08-1958	1975 à 1979 incl.
1308-7184	WESTMORE RESTAURANT & DELICATESSEN INC.	Montréal	06-12-1962	1975 à 1979 incl.

3912-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
BUILDING CONSULTANTS CORPORATION . 1248-8722	18 06 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: CORPORATION DE CONSTRUCTEURS- CONSEILS BUILDING CONSULTANTS CORPORATION
LES IMMEUBLES P. SIMARD LTEE 1281-1170	17 09 79	Aucune

3912-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Décisions				Dossiers		
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPV-1706	79-09-20	Cause: M-42051 M-000066-101-DS LES AUTOBUS ODILAS ROBERT & FILS INC. Requérante-cédante M-000413 AUTOBUS VENISE (1978) LTEE Requérante-cessionnaire	Méto- Matin	26, 27, 28 avril 79	Transfert de permis Accordée
MPV-1714-S	79-09-28	Cause: M-44693 M-000464-101-DS R. T. HOSKING TRANSPORT D'ECOLIERES ENR.	La Presse	27, 28, 29 août 79	
Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide pour 364 jours Cette décision entrera en vigueur le 16 ^e jour après sa publication à la <i>Gazette officielle du Québec</i> .					
MPV-1715-S	79-09-28	Cause: M-44648 M-000087-101-DS LES AUTOBUS E. MENARD & FILS INC.	Le Devoir	27, 28, 29 août 79	
Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide pour 364 jours Cette décision entrera en vigueur le 16 ^e jour après sa publication à la <i>Gazette officielle du Québec</i> .					
MPV-1716-S	79-10-01	Cause: M-44262 M-000060-102-DS TERREBONNE AUTOBUS INC.	Le Devoir	8, 9, 10 août 79	Demande de permis saisonnier Désistement
MPV-1717-S	79-10-01	Cause: M-44263 M-000060-103-DS TERREBONNE AUTOBUS INC.	Le Devoir	8, 9, 10 août 79	Demande de permis saisonnier Désistement
QPV-1409-T QPT-4901	79-10-15	Cause: Q-19457 Q-000554-1-D YVES RENY	G.O.Q. no 15 p. 4236	79-04-14	Permis touristique Accordée
QPV-1410-T QPT-4902	79-10-15	Cause: Q-19458 Q-000553-1-D ROLAND RENY	G.O.Q. no 15 p. 4237	79-04-14	Permis touristique Accordée
QPV-1411-T QPT-4903	79-10-15	Cause: Q-19535 Q-000527-2-D GUY MARCOUX	G.O.Q. no 17 p. 4632-33	79-04-28	Permis touristique Accordée
QPV-1412-S	79-10-17	Cause: Q-21522 Q-000041-101-DS AUTOBUS ROBERVAL LTEE	Le Quoti- dien	11, 12 et 13 sept. 79	Permis saisonnier Accordée telle qu'amendée Ce permis est valide jusqu'au 30 avril 1980.
QPV-1413-S	79-10-17	Cause: Q-21096 Q-000501-101-D ENTREPRISES JEAN-LOUIS ALLARD ENR. (Jean-Louis Allard, opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 33 p. 7784	79-08-18	Permis saisonnier Accordée en partie Catégorie Régulière: valide jusqu'au 31 octobre 1980 Catégorie Economique: valide du 1 ^{er} décembre 1979 au 30 novembre 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPV-1417-S	79-10-18	Cause: Q-21754 Q-000029-101-DS AUTOBUS LATERRIERE INC.	Journal de Québec	3, 4, 5 oct. 1979	Permis saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 1 ^{er} mai 1980.
QPV-1423-S	79-11-13	Cause: Q-21343 Q-000257-102-D TARDIF, MME JEANNETTE P.	G.O.Q. no 38 p. 8565	79-09-22	Droit additionnel Accordée Ce permis est valide jusqu'au 1 ^{er} juillet 1980
QPV-1424-S	79-11-14	Cause: Q-21254 Q-000573-102-D AUTOBUS MAY BLANCHET INC.	G.O.Q. no 36 p. 8280	79-09-08	Permis saisonnier Désistement
QS-2911-S	79-10-18	Cause: Q-21688-S Q-000565-102-S TRANSPORT RENE MATHIEU INC.	Journal de Québec	21, 22, 24 sept. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 18 octobre 1979 au 15 avril 1980.

ECOLIER

MDI-2388	79-10-01	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE- DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé LES AUTOBUS TRANS-NORD LIMITEE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL			Décision incidente Requête en révision rejetée
MDI-2389	79-10-01	Mis en cause Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE- DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé TRANSPORT BLAINVILLE INC. LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL			Décision incidente Requête en révision rejetée
MDI-2391	79-09-20	Mis en cause Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé LES AUTOBUS ST-BENOIT INC. LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-2392	79-09-20	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé AUTOBUS STE-DOROTHEE (1974) INC. LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.
MDI-2393	79-09-20	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé TRANSPORT BOISBRIAND LIMITEE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.
MDI-2394	79-09-20	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé TRANSPORT MODELE INC. LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.
MDI-2395	79-09-20	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé AUTOBUS AIME THERIEN INC. LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-2396	79-09-20	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.
MDI-2397	79-09-20	Cause: M-40639-103 M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES Opposante-requérante L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Intimé ROLLAND PAQUETTE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Mis en cause			Décision incidente Vu la résolution de la requérante, datée du 19 septembre 1979, la Commission des transports du Québec prend acte du désistement de la présente demande en révision.

TAXI

MPT-14317	79-08-20	Cause: M-42618 M-205106-101-D MONSIEUR RONALD HARPER Requérant-cédant M-209625-001 JOAO BAIÃO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6471	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-14398	79-09-17	Cause: M-43647 M-209217-001 CREPEAU, ALDERIC Requérant-cédant M-209240-002 LAROCQUE, PIERRETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 7604	79-08-11	Transfert de permis Accordée A-15
MPT-14399	79-09-17	Cause: M-43633 M-204270-001 GIROUARD, SEVERIN Requérant-cédant M-209740-001 GESTION MARTINET LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 7601	79-08-11	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14407	79-09-17	Cause: M-42962 M-203922-103-D BOISVERT, PAUL-EMILE Requérant-cédant M-209674-001 ROCHON, CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 6967	79-07-14	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14425	79-09-19	Cause: M-43845 M-203330-101-D BENOIT BELANGER ENR. Requérante-cédante M-209778-001 ANDRE LUSSIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7773	79-08-18	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14429	79-09-19	Cause: M-43838 M-207853-101-D GERARD LEMELIN ENRG. Requérante-cédante M-209769-001 ERNEST BOULE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7769	79-08-18	Transfert de permis Accordée A-17
MPT-14435	79-09-20	Cause: M-43878 M-208116-101-D MATTE, RAYMOND Requérant-cédant M-209779-001 RANDY SOUCY ENRG. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7777	79-08-18	Transfert de permis Accordée 07 7533 VC Buckingham
MPT-14437	79-09-20	Cause: M-43862 M-203991-101-D VAILLANCOURT, HUGUES Requérant-cédant M-209745-001 ARCURI, GIACOMO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7775	79-08-18	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-14438	79-09-20	Cause: M-43848 M-201939-101-D BLUSTEIN, CHARLES Requérant-cédant M-209777-001 SIMON, WILFRID Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7773	79-08-18	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14454	79-09-21	Cause: M-43677 M-203921-101-D MINITSOS, DIMITRIOS Requérant-cédant M-209722-001 MINITSOS, MME MARIA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 7610	79-08-11	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14455	79-09-21	Cause: M-43679 M-206039-101-D WAKFIE, SAMIR Requérant-cédant M-209725-001 DROLET, LUCILLE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 7611	79-08-11	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14456	79-09-21	Cause: M-43680 M-208518-101-D ASSIMAKOPOULOS, NIKOLAOS Requérant-cédant M-209751-001 KUPEYAN, SARKIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 7611	79-08-11	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14463	79-09-25	Cause: M-43516 M-203390-101-D MOUTSOPOULOS, ELIE Requérant-cédant M-209708-001 YANNOPOULOS, SPYRIDON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 31 p. 7466	79-08-04	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14464	79-09-25	Cause: M-43512 M-205341-101-D GENOUZOS, STAMATIOS Requérant-cédant M-207772-003 SIDNEY GROSSNER AND MICHAEL LIGHTMAN (En société) Requérants-cessionnaires	G.O.Q. no 31 p. 7465	79-08-04	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14469	79-09-28	Cause: M-43295 M-209046-101-D DIMITRIOS MAVROIDAKOS ENR. Requérante-vendeur M-209712-001 KISSAVOS, CHRISTOFOROS Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 30 p. 7310	79-07-28	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14471	79-09-28	Cause: M-43298 M-204082-101-D DELIPOULIOS, GEORGE Requérant-cédant M-209702-001 RUSSEL CHALIFOUX, MME CLAUDETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 30 p. 7311	79-07-28	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14480	79-09-28	Cause: M-43959 M-202602-101-D LECLAIR, EUGENE Requérant-cédant M-209760-001 LABADIE, FERNAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7947	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14481	79-09-28	Cause: M-43960 M-203043-101-D BEAUCHAMP, GAËTAN Requérant-cédant M-209763-001 RENZO, GERMAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7947	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14482	79-09-28	Cause: M-43971 M-203488-101-D DERAGON, OMER Requérant-cédant M-209759-001 DORVIUS PIENCUISSA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7948	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14485	79-09-28	Cause: M-43958 M-207212-101-D ADAMS LALIBERTE, MME ROSE Requérante-cédante M-209750-002 HORNE, MME WINNIFRED Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7947	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-14487	79-09-28	Cause: M-43976 M-207268-101-D DUBE, BENOÎT Requérant-cédant M-209805-001 LAVIGNE, PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7949	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14488	79-09-28	Cause: M-43977 M-207871-102-D MOURELATOS, GEORGE Requérant-cédant M-209806-001 LAZARIS, ANGELOS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7949	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14491	79-09-28	Cause: M-43983 M-208143-101-D DOHAN, JOHN Requérant-cédant M-209758-001 MAMMOUCHE, ABDALLAH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7950	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
QPT-4877	79-09-25	Cause: Q-21135 Q-201071-101-D LAFRANCE, GILLES Requérant-cédant Q-203224-101-D LUC VAILLANCOURT ENR. (Vaillancourt, Luc) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 7956	79-08-25	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4892	79-10-12	Cause: Q-21263 Q-200119-101-D EMILE TANGUAY Requérant-cédant Q-200233-101-D ROCH MAHEUX Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8282	79-09-28	Transfert de permis 03-2321-VT Accordée
QPT-4898	79-10-12	Cause: Q-20860 Q-202828-101-D LAURENT THIBODEAU (Thibodeau, Laurent) Requérant-cédant Q-203194-101-D TREMBLAY, ALAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 29 p. 7179	79-07-21	Transfert de permis A-52 Accordée
QPT-4905	79-10-16	Cause: Q-21328 Q-201,163-120-D TAXIS JAUNES LIMITEE (YELLOW TAXIS LIMITED) Requérante-cédante Q-203,241-101-D MARTIAL SAINDON (Saindon, Martial) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8427	79-09-15	Transfert de permis Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 16 octobre 1979
QPT-4907	79-10-16	Cause: Q-21289 Q-201163-117-D TAXIS JAUNES LIMITEE (YELLOW TAXIS LIMITED) Requérante-cédante Q-203236-101-D DOUGLAS SYKES (Sykes, Douglas) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8422	79-09-15	Transfert de permis A-36 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 16 octobre 1979.
QPT-4908	79-10-16	Cause: Q-21285 Q-201163-119-D TAXIS JAUNES LIMITEE (YELLOW TAXIS LIMITED) Requérante-cédante Q-203238-101-D DENIS BLOUIN (Blouin, Denis) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8421	79-09-15	Transfert de permis A-36 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 16 octobre 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-4911	79-10-16	Cause: Q-21278 Q-201163-116-D TAXIS JAUNES LIMITEE (YELLOW TAXIS LIMITED) Requérante-cédante Q-203235-101-D ANDRE DENIS (Denis, André) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8420	79-09-15	Transfert de permis A-36 Accordée Ce permis est valide à compter du 16 octobre 1979
QPT-4912	79-10-17	Cause: Q-21682 Q-200753-101-D ROY, FRANCOIS Requérant-cédant Q-203256-101-D MORNEAU, ROLAND Requérant-cessionnaire			Transfert de permis 1. Désistement 2. Raye la présente cause du rôle 3. Clôt le présent dossier
QPT-4913	79-10-17	Cause: Q-21700 Q-200,617-101-D CLOUTIER, OVILA Requérant-cédant Q-203,151-101-D SAVAGE, ARTHUR Requérant-cessionnaire			Transfert de permis Désistement
QPT-4914	79-10-18	Cause: Q-21734 Q-200754-101-D ROY, MME FRANCOIS Requérante-cédante Q-202254-102-D JEAN-ROCK FRIGAULT (Frigault, Jean-Rock) Requérant-cessionnaire			Transfert de permis 03-1026-V Désistement
QPT-4916	79-11-13	Cause: Q-8673 Q-202566-D-1 CUMMINGS, HENRI-PAUL	G.O.Q. no 39	76-09-25	

Demande de permis

Décisions partielles

1. QPT-3355; 2. QPT-3894; 3. QPT-4761; terminant l'affaire QPT-4916

La Commission:

Rejette la partie de la requête laissée en suspens en ce qui a trait aux municipalités de Cap-aux-Meules, Grande-Entrée et l'île-du-Havre-Aubert

QPT-4919	79-11-13	Cause: Q-21353 Q-201941-101-D TAXI H.P. SAVARD PORTNEUF INC.	G.O.Q. no 38 p. 8566	79-09-22	Demande de permis 03,2926-V Accordée
QS-2901	79-10-12	Cause: Q-21690-S Q-203257-102-S GILLES ROUSSEAU	Le Soleil	28, 29 sept. et 1 ^{er} oct. 1979	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 12 octobre 1979 au 10 avril 1980.
QS-2910	79-10-18	Cause: Q-21741-S Q-203171-103-S CUMMINGS, ARNOLD	Le Devoir	12, 13, 14 sept. 79	Permis spécial Rejetée
QI-20011	79-10-17	Cause: QI-20011 Q-202275-001 CHAMPLAIN CITY TOUR REG'D			Permis identique <i>instantier</i> Rejetée

CAMIONNAGE REGULIER

MCR- 5438-TF	79-09-24	Cause: M-43639 M-30007-119-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 33 p. 7764	79-08-18	Modification de tarifs Accordée
-----------------	----------	--	----------------------------	----------	------------------------------------

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5440 MCS-4584	79-09-21	Cause: M-42512 M-300399-101-DS (5334-V) LES ENTREPRISES O'CONNELL LTEE (dont les actions sont détenues par la Compagnie de Fiducie Canada Permanent) H.J. O'CONNELL G.H. O'CONNELL P. MERCIER CIMENT CANADA LAFARGE LTEE Requérants-cédants TRIMAC TRANSPORTATION GROUP LIMITED Requérante-cessionnaire SOULANGES CARTAGE & EQUIPMENT COMPANY LIMITED Mise en cause	Le Devoir	2, 3, 4 mai 79	Changement de contrôle et modification de permis Accordée
MCR-5445-TF	79-09-28	Cause: M-40795 M-30003-347-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 19	79-05-12	

Modification de tarifs

La Commission:

1. Fait droit en partie à la requête;
2. Fixe en vigueur au nom des membres participants du Bureau des tarifs du Québec Inc. la modification de taux telle que publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 19 du 12 mai 1979 aux pages 5090 à 5092, sauf les item 2190 et 5065 du tarif 75-A, lesquels ont reçu l'intervention de la Conférence des Camionneurs Québécois Inc.;
3. Réfère en audience publique les item 2190 et 5065 du tarif 75-A, lesquels ont reçu l'intervention de la Conférence des Camionneurs Québécois Inc.;
4. La partie de la modification de taux accordée devenant en vigueur le 46^e jour après la date de la décision en autant qu'alors le délai d'exécution visé à la 1^{re} phrase de l'article 23 de la Loi des transports (L.R.Q., chapitre T-12) sera expiré, sinon cette décision devient exécutoire le 16^e jour après la publication de ladite décision à la *Gazette officielle du Québec*.

MCR-5451	79-10-01	Cause: M-39985 M-300422-1-DS (5706-V) HERBERT RAIL TRANSPORT BELAIR & MALLET ENR. Requérants conjoints			
----------	----------	--	--	--	--

Demande de révision de décision

La Commission:

1. Rejette la demande de révision de la décision MCR-5283;
2. Maintient la décision MCR-5283 telle que libellée;
3. Cette décision devient en vigueur immédiatement conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

MCR-5453-TF	79-10-01	Cause: M-43762 M-30003-360-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 32 p. 7617	79-08-11	Modification de tarifs Accordée
MCR-5454-TF	79-10-01	Cause: M-42987 M-30003-355-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 28 p. 6976	79-07-14	

Modification de tarifs

La Commission:

1. Fait droit en partie à la requête;
2. Autorise en faveur de la requérante, Bureau des tarifs du Québec Inc., 1259, rue Berri, suite 460, Montréal (Qué.), H2L 4C7, les modifications tarifaires demandées et publiées à la *Gazette officielle du Québec* numéro 28 du 14 juillet 1979, page 6976, relativement aux tarifs qui y sont énumérés, sauf en ce qui concerne les cédules 9330 et 9335 de l'item 2531 du tarif 101 E du Bureau des tarifs du Québec Inc.;
3. Fixe et décrète comme légaux les nouveaux taux ainsi que les diminutions et augmentations demandés; l'action indépendante; les suppléments intérim et les taux convenus aux contrats déposés au dossier, excepté les cédules 9330 et 9335 de l'item 2531 du tarif 101 E;
4. Décrète que la présente décision devient exécutoire immédiatement.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCR-2944	79-10-17	Cause: Q-20482 Q-301843-1-DS MME GERARD LAPLANTE ENR. (Laplante, Mme Gérard) Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	79-04-04-05 et 06	
Révision de décision Accordée La Commission: 1. Révise la décision numéro QCR-2873 du 7 juin 1979 afin d'en modifier le paragraphe troisième du dispositif; 2. Remplace le paragraphe troisième de la décision numéro QCR-2873 du 7 juin 1979 par le paragraphe suivant; 3. Modifie ledit permis afin qu'il se lise ainsi: transport général - service local A Château-Richer et d'un point quelconque à un autre situé à une distance de 5 milles de cette municipalité. Transport général - longue distance De Château-Richer à tout endroit situé dans un rayon de 30 milles, et retour.					
QCR-2945	79-10-18	Cause: Q-19203 Q-300012-18-D BOURRET TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 12 p. 3531	79-03-24	Modification de permis Accordée pour partie
QCR-2946	79-10-18	Cause: Q-21307 Q-300007-102-D TRANSPORT DALLAIRE LTEE/ DALLAIRE TRANSPORT LTD	G.O.Q. no 37 p. 8426	79-09-15	Modification de permis Accordée
QCR-2947	79-10-19	Cause: Q-21297 Q-300088-102-D MARC-A. TREMBLAY TRANSPORT ENR. (Tremblay, Marc-Aurèle)	G.O.Q. no 37 p. 8423	79-09-15	Modification de permis Accordée
QCR-2948-TF	79-10-79	Cause: Q-21295 Q-300568-102-DT LEMIEUX & TREMBLAY LIMITEE	G.O.Q. no 37 p. 8422	79-09-15	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 19 octobre 1979.
QCR-2949	79-10-19	Cause: Q-20869 Q-301445-101-D BERTRAND ROUSSEL ENR. (Roussel, Bertrand)	G.O.Q. no 29 p. 7181	79-07-21	Modification de permis Accordée
QCR-2950	79-10-19	Cause: Q-21306 Q-300007-101-D TRANSPORT DALLAIRE LTEE/ DALLAIRE TRANSPORT LTD	G.O.Q. no 37 p. 8425	79-09-15	Modification de permis Accordée

CAMIONNAGE SPECIALISE

MCR-5440 MCS-4584	79-09-21	Cause: M-42512 M-300399-101-DS (5334-V) LES ENTREPRISES O'CONNELL LTEE (dont les actions sont détenues par la Compagnie de Fiducie Canada Permanent) H.J. O'CONNELL G.H. O'CONNELL P. MERCIER CIMENT CANADA LAFARGE LTEE Requérants-cédants TRIMAC TRANSPORTATION GROUP LIMITED Requérante-cessionnaire SOULANGES CARTAGE & EQUIPMENT COMPANY LIMITED Mise en cause	Le Devoir	2, 3, 4 mai 79	Changement de contrôle et modification de permis Accordée
----------------------	----------	--	-----------	-------------------	---

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCS-2055	79-08-29	Cause: Q-20599 Q-301509-101-D ARMAND MAILHOT Voiturier-remorqueur Q-300202-180-D MAGNY TRANSPORT (INCORPORE) Courtier en transport	G.O.Q. no 24 p. 6302	79-07-16	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-2110	79-10-12	Cause: Q-21260 Q-301166-102-D VACHON, JEAN-DENIS Voiturier-remorqueur Q-300320-109-D GOSSELIN EXPRESS LTEE Courtier en transport	G.O.Q. no 36 p. 8261	79-09-08	Permis de transport par remorquage Accordée Annule le permis spécial Q-301166-101-S
QCS-2111	79-10-12	Cause: Q-21261 Q-301211-102-D GIROUX, HERVE Voiturier-remorqueur Q-300320-111-D GOSSELIN EXPRESS LTEE/ GOSSELIN EXPRESS LTD Courtier en transport	G.O.Q. no 36 p. 8281	79-09-08	Permis de transport par remorquage Accordée Annule le permis spécial Q-301211-101-S
QCS-2120	79-10-17	Cause: Q-21280 Q-301,928-101-D ROLAND OUELLET (Ouellet, Roland)	G.O.Q. no 37 p. 8420	79-09-15	Demande de permis Accordée
QCS-2121	79-10-17	Cause: Q-21279 Q-301927-101-D MARIUS RACINE (Racine, Marius)	G.O.Q. no 37 p. 8420	79-09-15	Demande de permis Accordée
QCS-2122	79-10-17	Cause: Q-21281 Q-301,929-101-D JEAN-PAUL GENEST (Genest, Jean-Paul)	G.O.Q. no 37 p. 8420	79-09-15	Demande de permis Accordée
QCS-2125	79-10-17	Cause: Q-21244 Q-300192-102-D MICHEL TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 36 p. 8277	79-09-08	Demande de permis Accordée
QCS-2126	79-10-18	Cause: Q-21308 Q-300007-103-D TRANSPORT DALLAIRE LTEE/ DALLAIRE TRANSPORT LTD	G.O.Q. no 37 p. 8426	79-09-15	Modification de permis Accordée
QCS-2128	79-11-13	Cause: Q-21352 Q-300750-102-D ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 38 p. 8566	79-09-22	Modification de permis Accordée
QS-2863	79-09-25	Cause: Q-21457-S Q-301934-102-S LESSARD, REMI Voiturier-remorqueur Q-300320-113-S GOSSELIN EXPRESS LTEE Courtier en transport	Journal de Québec	5, 6, 7 sept. 1979	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 25 septembre 1979 au 25 juin 1980.
QS-2896	79-10-02	Cause: Q-21507-S Q-301940-102-S G. & G. MATERIAUX DE CONSTRUCTION ENRG. (Claude Gignac et René Gauvin) Voiturier-remorqueur M-301796-163-S ARNOLD BROS TRANSPORT LTD Courtier en transport	Le Nouvel- liste	18, 19, 20 sept. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 2 octobre 1979 au 2 juillet 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QS-2899	79-10-10	Cause: Q-21635-S Q-300028-102-S TREMBLAY EXPRESS LIMITEE/ TREMBLAY EXPRESS LIMITED	Journal de Montréal	79-09-22- 23 et 24	Permis spécial Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 10 octobre 1979 jusqu'au 10 juillet 1980.
QS-2902	79-10-15	Cause: Q-21695-S Q-301950-101-S BERNARD PICARD (Picard, Bernard) Voiturier-remorqueur Q-300487-116-S SPEEDWAY EXPRESS LTD Courtier en transport	Journal de Québec	29 sept., 1 ^{er} et 2 oct. 1979	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 15 octobre 1979 au 15 juillet 1980.
QS-2912	79-10-18	Cause: Q-21739-S Q-301951-101-S GILLES TURGEON (Turgeon, Gilles) Voiturier-remorqueur Q-300174-105-S BEAUCE EXPRESS INC. Q-300927-105-S CHO-BO INC. Courtiers en transport	Journal de Québec	29 sept., 1 ^{er} et 2 oct. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 18 octobre 1979 au 17 juillet 1980.

PRODUITS NOMMES

MPN-9397	79-10-16	Cause: M-45261 M-400800-PN-2 FITZGERALD, JOHN			Demande de permis Accordée Du 16 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9398	79-10-16	Cause: M-45262 M-402159-PN-1 DUNCAN, WILLIAM L.			Demande de permis Accordée Du 16 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9399	79-10-16	Cause: M-45263 M-400376-PN-4 JACKSON, JUNIOR			Demande de permis Accordée Du 16 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9400	79-10-16	Cause: M-45264 M-402147-PN-1 LEGENDRE, JEAN-PAUL			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980.
MPN-9401	79-10-17	Cause: M-45265 M-402137-PN-1 R E C TRUCKING CO., INC.			Demande de permis Accordée Du 17 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9402	79-10-16	Cause: M-45266 M-400655-PN-8 WESSNER, ERNEST E.			Demande de permis Accordée Du 16 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9403	79-10-16	Cause: M-45267 M-402160-PN-1 G.W. LUNDY TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 16 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9404	79-10-16	Cause: M-45268 M-402158-PN-1 GLIMPS TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 16 octobre 1979 au 31 mars 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9405	79-10-17	Cause: M-45269 M-400238-PN-25 SPRINGDALE TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 17 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9406	79-10-17	Cause: M-45270 M-402162-PN-1 DAIGLE, JEAN-GUY			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980.
MPN-9407	79-10-17	Cause: M-45301 M-401634-PN-101 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 17 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9408	79-10-17	Cause: M-45302 M-401634-PN-102 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 17 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9409	79-10-18	Cause: M-45303 M-401162-PN-3 EVANS FARMS			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9410	79-10-18	Cause: M-45304 M-401162-PN-4 EVANS FARMS			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1979 au 31 mars 1980.
MPN-9411	79-10-18	Cause: M-45305 M-401162-PN-5 EVANS FARMS			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1979 au 31 mars 1980.

LOCATION

MDI-2400	79-10-17	Cause: M-36904 M-600163-3-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant ADEMCO LOCATION LTEE Mise en cause			
----------	----------	---	--	--	--

Décision incidente

Non-paiement de droits

La Commission:

Statue que la quotité des droits pour la décision ML-1857 s'établit à 103 078,00 \$;

Accorde jusqu'au 14 novembre 1979 inclusivement pour le paiement d'iceux;

Subsidiairement et, à défaut de tel paiement dans le délai ci-dessus imparti, annule la décision ML-1857 à compter du 15 novembre 1979.

QL-866	79-07-25	Cause: Q-20323 Q-600,019-2-D LES VOITURIERS DU NORD LTEE	G.O.Q. no 20 p. 5373	79-05-19	Changement d'adresse et demande de maintien de permis Accordée en partie
QL-901-TF	79-10-03	Cause: Q-21176 Q-600,267-101-DT VEILLETTE BODY SHOP INC.	G.O.Q. no 35 p. 8110	79-09-01	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire
QL-902-TF	79-10-03	Cause: Q-21212 Q-600024-101-DT THETFORD RENT A CAR INC.	G.O.Q. no 35 p. 8115	79-09-01	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 3 octobre 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QL-912	79-10-17	Cause: Q-21186 M-600386-104-D COMPACT RENT A CAR LIMITED Requérante ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC Intervenante	G.O.Q. no 35 p. 8111	79-09-01	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
QL-913	79-10-18	Cause: Q-21354 Q-600,010-101-D BOULEVARD CHEVROLET INC.	G.O.Q. no 38 p. 8566	79-09-22	Droit additionnel Désistement
QL-915	79-10-19	Cause: Q-19623 Q-600457-1-D ALMA AUTOMOBILE LTEE	G.O.Q. no 18 p. 4890	79-05-05	Demande de permis Accordée telle qu'amendée

TRANSPORT EN VRAC

MDI-2398	79-10-01	Cause: MRI-3367 M-501033-001 et M-506516-001-002 CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE VAL D'OR Requérante NOEL BLANCHETTE LTEE BLANCHETTE, YVON AUBE & GREGOIRE, huissiers Mis en cause			Décision incidente Demande suivant les articles: 2.6, 2.57.1, 2.48.1 et 2.54 du Règlement 2 (1976) Requête rejetée
MDI-2399	79-10-01	Cause: MRI-3350 M-504504 YVAN HARNOIS Requérant COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC			Décision incidente Requête pour être relevé d'un défaut Requête rejetée
QCV-12368	79-09-21	Intimée Cause: Q-21310 Q-500067-101-DS FRON-VER INC. Requérante-cédante Q-505974-101-DS COURRIER TRANS-QUEBEC INC. Requérante-cédante Q-506996-101-DS FRON-VER INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	18, 20, 21 août 1979	Transfert de 6 permis R-3 Accordée
QCV-12373	79-09-25	Cause: Q-21375 Q-500178-101-DS DAIGLE, JEAN-LOUIS Requérant-cédant Q-504525-102-DS LARIVIERE, ROGER Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23, 24, 25 août 1979	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12379	79-09-27	Cause: Q-21374 Q-504880-101-DS GRONDIN, RAYMOND Requérant-cédant Q-504525-101-DS LARIVIERE, ROGER Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23, 24, 25 août 1979	Transfert de permis R-3 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12386	79-10-04	Cause: Q-21423 Q-505888-101-DS EQUIPEMENT C. THERIAULT & FILS INC. Requérante-cédante Q-506972-102-DS MACHINERIE B.D.M. INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	6, 7, 8 sept. 1979	Transfert de permis R-9 Accordée
QCV-12387	79-10-04	Cause: Q-21424 Q-502537-101-DS CAMILLE FORTIN Requérant-cédant Q-502519-101-DS REJEAN BOURGET Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	8, 9, 10 septembre 79	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 4 octobre 1979.
QCV-12392	79-10-03	Cause: Q-21219 Q-505925-101-D FRASER, GILLES Requérant-cédant Q-506307-101-D J.G. NORMAND INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8115	79-09-01	Transfert de permis R-9 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 3 octobre 1979.
QCV-12393	79-10-03	Cause: Q-21221 Q-503629-101-D LES ENTREPRISES ROLLAND JOYAL & FILS INC. Requérante-cédante Q-506990-101-D A.C.G. TRANSPORT ENRG. (Claude Bellerive, André Bellerive et Gilles Bellerive, en société)	G.O.Q. no 35 p. 8116	79-09-01	Transfert de permis R-4 Accordée
QCV-12394	79-10-05	Requérante-cessionnaire Cause: Q-21191 Q-503427-101-DS REGINALD GAUTHIER Requérant-cédant Q-506985-101-DS LOUIS-MARIE SIMONEAU Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	4, 6, 7 août 1979	Transfert de permis R-1 Accordée
QCV-12396	79-10-12	Cause: Q-21491 Q-506271-101-DS MME SUZETTE LAVOIE Requérante-cédante Q-503376-101-DS GILLES LAVOIE ENR. (Gilles Lavoie opérant sous le nom de)	Le Soleil	7, 8, 10 sept. 79	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est valide à compter du 12 octobre 1979.
QCV-12397	79-10-12	Requérant-cessionnaire Cause: Q-21501 Q-506154-101-DS DENIS DROLET Requérant-cédant Q-502307-102-DS G. VALLIERES LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	79-09-06 07 et 08	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12409 & QDI-1091	79-10-02	Cause: Q-21765 Q-505799-002 ROLAND GOSSELIN			

Requête en révision

La Commission: décide qu'il n'y a pas lieu d'ordonner la révision de ladite décision numéro QI-50066 en date du 2 octobre 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12411	79-10-19	Cause: Q-21009 Q-506272-101-DS THORNE, ROGER Requérant-cédant Q-506961-101-DS LEBEL, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	9, 10, 11 juil. 79	Transfert de permis R-1 Accordée
QCV-12413	79-10-19	Cause: Q-21627 Q-501987-101-DS BEDARD, GERARD Requérant-cédant Q-507037-101-DS BLOUIN, PIERRE-JEAN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 sept. 79	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est valide à compter du 19 octobre 1979
QCV-12416	79-11-13	Cause: Q-21376 Q-502621-101-D ROCH ROY TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. no 38 p. 8568	79-09-22	Autorisation de location Accordée
QS-2845	79-09-19	Cause: Q-21470-S Q-506765-101-S BLANC SABLON CONSTRUCTION LTEE			Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 19 septembre au 15 novembre 1979.
QS-2846	79-09-19	Cause: Q-21471-S Q-506765-102-S BLANC SABLON CONSTRUCTION LTEE			Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 19 septembre au 15 novembre 1979.
QS-2848	79-09-19	Cause: Q-21473-S Q-506909-102-S CLAUDE AIME JONES ENR.			Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 19 septembre au 15 novembre 1979.
QT-806	79-10-03	Cause: Q-21643-SI Q-505969-101-SI JEAN-MARIE TREMBLAY			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide du 3 au 17 octobre 1979.
QT-818	79-10-17	Cause: Q-21642-SI Q-505386-101-SI HARVEY, JEAN-PAUL			Permis temporaire <i>instantané</i> Rejetée
QI-50066	79-10-02	Cause: QI-50066 Q-505799-002 ENTREPRENEUR ROLAND GOSSELIN INC.			Permis identique <i>instantané</i> Rejetée
QI-50069	79-10-15	Cause: QI-50069 Q-505799-002 ENTREPRENEUR ROLAND GOSSELIN INC.			Permis identique <i>instantané</i> Accordée

DECHETS

QSD-70	79-10-18	Cause: Q-20263 Q-710482-1-D PIERRE ST-LOUIS	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée
QSD-71	79-10-18	Cause: Q-20201 Q-710143-1-D LA SABLIERE LABRIE INC.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0133 émise au nom de la partie requérante.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QSD-72	79-10-18	Cause: Q-20203 Q-710145-1-D PRATTE & LAFORME INC.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0160 émise au nom de la partie requérante.
QSD-73	79-10-18	Cause: Q-20204 Q-710146-1-D MARCEL RIVARD	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0150 émise au nom de la partie requérante.
QSD-74	79-10-18	Cause: Q-20205 Q-710149-1-D PAYSAGISTE MARCOUX ET FILS INC.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0253 émise au nom de la partie requérante.
QSD-75	79-10-18	Cause: Q-20206 Q-710150-1-D ROGER HEBERT	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0145 émise au nom de la partie requérante.
QSD-76	79-10-18	Cause: Q-20210 Q-710157-1-D JACQUES GAUDREAU INC.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0148 émise au nom de la partie requérante.
QSD-77	79-10-18	Cause: Q-20209 Q-710156-1-D PAUL LANDRY	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0198 émise au nom de la partie requérante.
QSD-78	79-10-18	Cause: Q-20207 Q-710152-1-D LUCIEN JOYAL	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0146 émise au nom de la partie requérante.
QSD-79	79-10-18	Cause: Q-19798 Q-710199-1-D FERNAND BOUCHARD	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0190 émise au nom de la partie requérante.
QSD-80	79-10-18	Cause: Q-19841 Q-710439-1-D LES SERVICES SANITAIRES D'ALMA INC.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0500 émise au nom de la partie requérante.
QSD-81	79-10-18	Cause: Q-19840 Q-710431-1-D SERVICE SANITAIRE LAPOINTE & FILS ENR.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0487 émise au nom de la partie requérante.
QSD-82	79-10-18	Cause: Q-19799 Q-710204-1-D RODRIGUE BONNEAU	G.O.Q. no 20 p. 5387	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0091 émise au nom de la partie requérante.
QSD-83	79-10-18	Cause: Q-21196 Q-710598-101-D LES ENTREPRISES CAMVRAC INC.	G.O.Q. no 35 p. 8117	79-09-01	Demande de permis Accordée
QSD-84	79-10-18	Cause: Q-21114 Q-710591-101-D MAURICE IMBEAULT	G.O.Q. no 33 p. 7787	79-08-18	Demande de permis Accordée
QSD-85	79-10-18	Cause: Q-20614 Q-710549-101-D DENIS POTVIN	G.O.Q. no 25 p. 6488	79-06-23	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QSD-86	79-10-22	Cause: Q-21341 Q-710600-101-D EDMOND SAMSON ENR. (Samson, Edmond)	G.O.Q. no 38	79-09-22	Demande de permis Accordée

MARITIME

QSM-211	79-07-11	Cause: Q-20318 Q-700089-2-D MUNICIPALITE DE LA COTE-NORD DU GOLFE ST-LAURENT	G.O.Q. no 21 p. 5760	79-05-26	
---------	----------	---	----------------------------	----------	--

Demande de permis
Accordée
Annule le permis spécial Q-700089-1-S émis par la décision QS-2477 le 23 août 1978.
Le service sera donné du 1^{er} avril au 31 décembre de chaque année.
Condition: Ce permis est sujet aux exigences de l'Ordonnance générale numéro 3 sur la navigation, et particulièrement des articles 27, 29, 30, 31 et 32.

3960-o

Erratum

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 42, du 20 octobre 1979, à la page 9445, lors de la publication de la décision QCV-12382 on aurait dû lire: Ce permis est valide à compter du 3 octobre 1979.

3960-o

Associations coopératives — Loi sur les

COOPERATIVE DE CONSOMMATION ST-PIE X

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE DE CON-

SOMMATION ST-PIE X», dont le siège social est situé à Québec, dans le district électoral de Limoilou.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3927-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

L'assemblée spirituelle des Baha'is de Longueuil
The Spiritual Assembly of the Baha'is of Longueuil

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, chapitre C-71, il a accordé des lettres patentes, en date du 23^e jour de mars 1979, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, messieurs Lucien Jean-Paul Léonard, administrateur, 912, Dubuisson, Longueuil, Robert Gornick, étudiant, 1835, rue Daniel, Longueuil, Benoit Roger Coulombe, technicien en microfilm, 1036, rue Chambly, Longueuil, Allan Douglas Jones, écrivain, mesdames Louise Antoinette Jones, artiste, tous deux de 187, rue Lareau, Longueuil, Marguerite Cécile Léonard, secrétaire, 912, rue Dubuisson, Longueuil.

Le montant auquel est limité la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de 5 000 000 \$.

Le siège social de la corporation au 912, rue Dubuisson, Longueuil, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

3912-0

1634-9417

Construction Vanier Enr.

Avis est, par la présente, donné qu'une ordonnance de mise en liquidation des biens de la société Construction Vanier Enr. a/s Maurice Clavet, 448, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier, Qué. et Guy Dufour, 681, Glazier, Vanier, Qué. a été rendue le 5 juin 1979 dans la cause no 200-05-001266-795 et que le soussigné a été nommé liquidateur.

Québec, le 7 novembre 1979.

*Le syndic,
PAUL GOBEIL.*

Bellavance, Gobeil & Marquis
425 est, boul. Charest, suite 400
Québec

3954-0

Cité de Côte-Saint-Luc

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Côte-Saint-Luc, a pris les mesures nécessaires, conformément aux stipulations de l'article 430 de la Loi des cités et villes, pour devenir propriétaire d'une partie du lot 84-1043 de la paroisse de Montréal, formant partie du boulevard Cavendish, et a accompli à cette fin les formalités prescrites par les paragraphes 1 et 2 dudit article. Le texte intégral de l'article 430 de la Loi des cités et villes est comme suit:

«430. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés, conformément à la Loi du cadastre (chapitre 320);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compé-

tent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes (S.R. 1964, chapitre 193, article 430).»

2357-33-2-o
Le greffier,
MME J. HABRA.

Paroisse de L'Assomption

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance ajournée tenue le 10 octobre 1979, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 271, intitulé «Règlement concernant les droits sur le transfert d'immeubles, situés dans les limites du territoire de la Corporation municipale de la paroisse de L'Assomption», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

L'Assomption, le 22 octobre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
DOREEN HENRI.

3961-o

Ville de Pointe-Claire

*Avis de rachat partiel pour obligations à
fonds d'amortissement*

Avis est, par les présentes, donné aux détenteurs d'obligations à fonds d'amortissement 5 5/8% de la ville de Pointe-Claire, dues le 15 décembre 1985, que, conformément aux dispositions des règlements et résolutions de la ville, et tel qu'indiqué sur lesdites obligations, les obligations portant les numéros suivants, à savoir:

M0897, M0898, M0899, M0900, M0901, M0902,
M0903, M0904, M0905, M0906, M0907, M0908,
M0909, M0910, M0911, M0912, M0913, M0914,
M0915, M0916, M0917, M0918, M0919, M0920,
M0921, M0922, M0923, M0924, M0925, M0926,
M0927, M0928, M0929, M0930, M0931, M0932,
M0933, M0934, M0935, M0936, M0937, M0938,
M0939, M0940, M0941, M0942, M0943, M0944,

M0945, M0946, M0947, M0948, M0949, M0950,
M0951, M0952, M0953, M0954, M0955, M0956,
M0957, M0958, M0959, M0960, M0961, M0962,
M0963, M0964, M0965, M0966, M0967, M0968,
M0969, M0970, M0971, M0972, M0973, M0974,
M0975, M0976, M0977, M0978, M0979, M0980,
M0981, M0982, M0983, M0984, M0985, M0986,
M0987, M0988, M0989, M0990, M0991, M0992,
M0993, M0994, M0995, M0996, M0997.

seront rachetées le quinzième jour de décembre 1979, pour le compte du fonds d'amortissement, et qu'à ladite date le capital respectif desdites obligations sera payé en même temps que l'intérêt accru et impayé sur icelles audit quinzième jour de décembre 1979, sur présentation desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt y attachés échéant ledit quinzième jour de décembre 1979, et subséquemment en monnaie légale des Etats-Unis d'Amérique, à la Compagnie de Fiducie de la Banque de Montréal, en la cité de New York.

Avis est de plus donné que l'intérêt sur les obligations ainsi rachetées, cessera d'accroître à compter du quinzième jour de décembre 1979.

Donné en la ville de Pointe-Claire, le onzième jour d'octobre 1979.

Le greffier de la ville de Pointe-Claire,
M. TRUDEAU.

Hôtel de ville

451, boul. Saint-Jean

Ville de Pointe-Claire, Qué., H9R 3J3 3966-o

Canton de Saint-Georges-de-Windsor

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), le Conseil de cette municipalité a adopté le 4 septembre 1979, le Règlement no 13 modifiant son Règlement no 9 concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières.

La perception de ce droit qui était déléguée à la corporation du comté de Richmond est maintenant confiée au secrétaire-trésorier de la municipalité susmentionnée.

Le secrétaire-trésorier,
DANIELLE CLÉMENT.

3956-o

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

CAISSE D'ECONOMIE DES EMPLOYES DE ATLAS ASBESTOS

(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 25 mai 1979 par la «Caisse d'Economie

des employés de Atlas Asbestos» changeant son nom en celui de «CAISSE D'ECONOMIE ATLAS».

Québec, le 1^{er} novembre 1979.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

3914-o

LA CAISSE POPULAIRE DE INVERNESS*(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 11 juin 1979 par «La Caisse Populaire de Inverness» changeant son nom en celui de «CAISSE POPULAIRE D'INVERNESS».

Québec, le 30 octobre 1979.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3915-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CYRILLE DE WENDOVER*(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 22 août 1979, par «La Caisse Populaire de St-Cyrille de Wendover» modifiant son territoire qui était «Village de St-Cyrille de Wendover» en celui de:

Village de Saint-Cyrille (Drummond)

Cantons Unis de Wendover et Simpson (Drummond)

Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Drummond)

Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Drummond)

Paroisse de Saint-Lucien (Richmond)

Paroisse de Saint-Joachim-de-Courval (Nicolet-Yamaska)

Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults (Nicolet-Yamaska)

Cité de Drummondville (Drummond)

Ville de Drummondville-Sud (Drummond)

Québec, le 30 octobre 1979.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3916-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EVARISTE VILLAGE*(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 29 juin 1979 par «La Caisse Populaire de St-Evariste Village» changeant son nom en celui de «LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EVARISTE».

Québec, le 30 octobre 1979.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3917-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EVARISTE VILLAGE*(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 29 juin 1979, par «La Caisse Populaire de St-Evariste Village» modifiant son territoire qui était «St-Evariste» en celui de «St-Evariste & St-Hilaire de Dorset».

Québec, le 30 octobre 1979.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3918-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PATRICE DE BEAURIVAGE*(Loi sur les caisses d'épargne et de crédit)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 10 juillet 1979 par «La Caisse Populaire de St-Patrice de Beaurivage» changeant son nom en celui de «CAISSE POPULAIRE ST-PATRICE BEAURIVAGE».

Québec, le 30 octobre 1979.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3919-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le**Demandes****Marie Albertine**

Avis est donné par les présentes que Marie Albertine, domiciliée et résidant au 930, avenue Belvédère, app. 3, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de chan-

ger son nom en celui de Berthe Martin.

Québec, le 9 novembre 1979.

*Les procureurs de la requérante,
GRONDIN, LE BEL, POUDRIER, ISABEL,
MORIN & GAGNON.*

3934-47-2-o

Daniel Armstrong

Avis est donné que Daniel Armstrong, comptable, domicilié au numéro 2630, rue Cartier à Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Danny.

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} novembre 1979.

3928-47-2-o *Les procureurs du requérant,*
GIARD & BEAUREGARD, notaires.

Jocelyn Brodeur

Avis est, par les présentes, donné que Jocelyn Brodeur, domicilié au 620, 113^e Rue, Shawinigan-Sud, district de Saint-Maurice, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jocelyn Moisan.

Shawinigan, le 27 juillet 1979.

3830-46-2-o *Les procureurs du requérant,*
DESCHÈNES, PRONOVOST, DESSUREAULT
& BOUCHER.

Hélène Dmitrieff Kokline

Avis est donné par les présentes que Hélène Dmitrieff Kokline, domiciliée et résidant au 24, rue Vaillancourt, Saint-Emile, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Trudel.

Québec, le 9 novembre 1979.

3940-47-2-o *Les procureurs de la requérante,*
GRONDIN, LE BEL, POUDRIER, ISABEL,
MORIN & GAGNON.

Joseph Fernand André Duchesneau

Avis est donné que Joseph Fernand André Duchesneau, domicilié et résidant au 376, Baillargeon, app. 3, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son indication de sexe de masculin à féminin et ses prénoms et nom en ceux de Marie Paula Linda Duchesneau.

Cap-de-la-Madeleine, le 19 octobre 1979.

3946-47-2-o *Les procureurs du requérant,*
MES CRÊTE & RICARD.

Souren Mikhael Frat

Avis est donné, que Souren Mikhael Frat, machiniste, domicilié au 805 ouest, rue Liège, app. 3, Montréal, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de

Souren Mikhael Kurkdjian.

Montréal, le 12 novembre 1979.

3962-47-2-o *Les procureurs du requérant,*
AWADA & SUMBULIAN.

Joseph Georges Lionel Godin

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Georges Lionel Godin (connu sous le nom de Georges Roy), résidant au 22, rue Taché, Baie-Comeau, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Georges Lionel Roy.

Baie-Comeau, le 5 novembre 1979.

3893-46-2-o *Le procureur du requérant,*
PAUL CORRIVEAU, avocat.

Jean-Jules Lafleur

Avis est, par les présentes donné que Jean-Jules Lafleur, domicilié et résidant au 18, boulevard Gastonguay, Neufchâtel, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilles Lafleur.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Jean-Jules Lafleur.

Québec, le 19 octobre 1979.

3947-47-2-o *Les procureurs du requérant,*
DION, CÔTÉ & LAMONTAGNE.

André Mimeault

Avis est, par les présentes, donné que André Mimeault, demeurant au 38, des Sapins, à Matane, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Marquis.

Matane, le 5 novembre 1979.

3963-47-2-o *Les procureurs du requérant,*
BÉGIN & BRIND'AMOUR.

Yolenne Petitclerc

Avis est, par les présentes, donné que Yolenne Petitclerc, commis, domiciliée et résidant au 5023, de la rue Christophe-Colomb, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yolaine Petitclerc.

Montréal, le 7 novembre 1979.

3948-47-2-o *Les procureurs de la requérante,*
MES POIRIER, ST-PIERRE
& CARRIÈRE.

France Tremblay

Avis est par les présentes donné, que France Tremblay, étudiante, résidant et domiciliée au 318, d'Aiguillon, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de France Renée.

Québec, le 1^{er} novembre 1979.

3898-46-2-o

La requérante,
FRANCE TREMBLAY.

Jude Vallières

Avis est donné que Jude Vallières, rentier, domicilié à Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jude Plourde.

La seule personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est dame Pauline Roussel, épouse du requérant.

Rivière-du-Loup, le 25 octobre 1979.

3884-46-2-o

Les procureurs du requérant,
CÔTÉ & SOUCY, notaires.

Compagnies — Loi sur les**Demandes d'abandon de charte****ACIER ST-LAURENT LTEE**

Prenez avis que ACIER ST-LAURENT LTEE, compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à ville Saint-Pierre, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 7 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
& TÉTRAULT.

3964-o

BIRCH INVESTMENT CORP.

Prenez avis que la compagnie BIRCH INVESTMENT CORP. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 6 novembre 1979.

3935-o

Le secrétaire,
STANLEY HITZIG.

CAMASON CORP

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie CAMASON CORP, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 30 octobre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN, BEY,
ASHENMIL, KOTLER, GARVIS
& SHUSTER.

3936-o

**COMMISSION DES SPORTS ET DES LOISIRS
DE DONNACONA INC.**

Prenez avis que la compagnie COMMISSION DES SPORTS ET DES LOISIRS DE DONNACONA INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Donncona, le 15 octobre 1979.

3920-o

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE FOURNIER, avocat.

CORPORATION MINIERE MASSAWIPPI LTEE

(Libre de responsabilité personnelle)

Prenez avis que CORPORATION MINIERE MASSAWIPPI LTEE (Libre de responsabilité personnelle) demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 1^{er} novembre 1979.

3925-o

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT.

COVESTEC INC.

Prenez avis que la compagnie COVESTEC INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 18 octobre 1979.

3942-o

Le secrétaire-trésorier,
GEORGES HOUDE.

L'EDIFICE MEDICAL DE HULL LIMITEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie L'EDIFICE MEDICAL DE HULL LIMITEE deman-

dera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Hull, le 6 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

3957-o DESROSIERS, MUNN, MARTEL & LAROCHE.

LES ENTREPRISES VERMABEL INC.

Prenez avis que la compagnie LES ENTREPRISES VERMABEL INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Beauport, le 6 novembre 1979.

Le procureur de la compagnie,

3949-o JACQUES BÉLAND.

LES EQUIPEMENTS TRIANGLE INC.

Prenez avis que la compagnie LES EQUIPEMENTS TRIANGLE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 15 octobre 1979.

Le président,

GAËTAN GAGNON.

3921-o

A. FERLAND & FILS LIMITEE

Prenez avis que la compagnie A. FERLAND & FILS LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Hyacinthe, le 7 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

3926-o SYLVESTRE & MATTE.

FERME Y. LEVIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie FERME Y. LEVIS INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social au 1991, chemin Barrette, La Plaine, district de Terrebonne, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Laval, le 22 octobre 1979.

Le procureur de la compagnie,

3922-o PIERRE-YVES LEDUC.

FRANK & PASCAL CONSTRUCTION CO.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie FRANK & PASCAL CONSTRUCTION CO., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 1^{er} novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

PASCAL, GARONCE, COHEN

& DEVINE.

3937-o

IMMEUBLE PONT VERT LTEE GREEN BRIDGE REALTY LTD.

Prenez avis que la compagnie IMMEUBLE PONT VERT LTEE — GREEN BRIDGE REALTY LTD., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, Qué., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 6 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

COURTOIS, CLARKSON, PARSONS

& TÉTRAULT.

3938-o

LES IMMEUBLES LA ROCAILLE LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie «LES IMMEUBLES LA ROCAILLE LTEE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 30 octobre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

FISKEG, EMERY & BRETON.

3923-o

LES IMMEUBLES RENTABLES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LES IMMEUBLES RENTABLES INC., constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Jonquière, demandera

au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Jonquière, le 12 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

BÉGIN, GAUTHIER, SIMARD, CÔTÉ, OUELLET,
3950-0 MAZURETTE & TREMBLAY.

PROFUS INC.

Prenez avis que la compagnie PROFUS INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institu-

tions financières, la permission d'abandonner sa charte. Montréal, le 8 novembre 1979.

Le procureur de la compagnie,

3951-0 LIBORIO SCIASCIA.

LES PROMOTIONS SPORTIVES M.G. INC.

Prenez avis que la compagnie LES PROMOTIONS SPORTIVES M.G. INC., ayant son siège social au 700, 15^e Rue, en la ville de Québec, district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,

3939-0 ME JEAN-PIERRE POIRIER, notaire.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changement d'agent(s)

C. TENNANT, SONS & CO., OF NEW YORK

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 31 août 1979, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, monsieur J.A. Robb, de Montréal, a été nommé, en remplacement de Me Robert Couzin, agent principal dans la province, de «C. TENNANT, SONS & CO., OF NEW YORK», compagnie étrangère, dûment autorisée

à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies étrangères.

Le bureau principal de ladite compagnie est établi à 1155 ouest, boulevard Dorchester, bureau 3900, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,

3912-0 HUBERT GAUDRY.
1470-4928

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Sylvie Carter

Succession de Carter, Sylvie, en son vivant de 1645, boulevard Maisonneuve, app. 1509, Montréal, décédée le 31 octobre 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

3952-0

Succession Edmond Coursol

Succession de Coursol, Edmond, en son vivant de 244, 5^e Avenue, Valcartier, Qué., décédé le 26 avril 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

3965-0

Succession Robert Ste-Marie

Succession de Ste-Marie, Robert, en son vivant de 10285, Waverley, Montréal, décédé le 5 août 1971.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

3924-0

Demande(s) à la Législature

Concorde Enterprises Limited

Avis public est donné que Concorde Enterprises Limited s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente session pour demander l'adoption d'un projet de loi privé.

Concorde Enterprises Limited entend faire régulariser les titres de propriété des lots 1173, 1174, 1175 (partie) et 1176 (partie) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, division d'enregistrement de Châteauguay, et notamment faire déclarer valide l'avis de vente pour taxes relatif à ces lots enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, le 10 janvier 1967, sous le numéro 503, ainsi que l'adjudication qui s'ensuit dont avis fut enregistré au même bureau d'enregistrement, le 11 mars 1967, sous le numéro 505 et la vente subséquente à cette adjudication enregistrée au même bureau d'enregistrement, le 18 mars 1969, sous le numéro 120856.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce projet de loi en s'adressant au bureau des procureurs soussignés, 2810, tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, H4Z 1E6.

Les procureurs de la corporation,

3973-47-4-0

VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Ville de Saint-Laurent

Prenez avis que la ville de Saint-Laurent s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, lors de la présente session ou d'une prochaine session, dans le but d'obtenir des modifications à sa charte pour les objets suivants:

1. Pour rectifier et clarifier les titres de certaines parties du lot numéro 210 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal, expropriées par la ville en vertu des Règlements numéros 478 et 568.

2. Pour légaliser la vente effectuée le 11 août 1931, en vertu de la Loi des habitations salubres et de la Loi des cités et villes, du lot numéro 409-26 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.

3. Pour modifier l'article 1 du chapitre 82 des Lois du Québec de 1972, relativement à la pension versée aux membres du Conseil.

4. Pour modifier certains articles de la Loi des cités et villes de façon à:

a) accroître les pouvoirs de la ville en ce qui a trait à sa gestion financière.

b) accroître les pouvoirs de la ville en matière d'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, en vue de la constitution d'une réserve foncière ou d'habitation et de l'aménagement des zones dans lesquelles seront construites les voies d'accès du métro.

c) permettre à la ville de réglementer la construction dans les zones décrites au paragraphe b ci-dessus, de promouvoir le développement de ces zones et d'y ériger des immeubles, de les administrer, de les louer ou les aliéner.

d) accorder à la ville le pouvoir de réglementer la conduite des personnes et le stationnement des véhicules sur les propriétés de la ville.

e) accroître les pouvoirs de la ville relatifs à la perception des taxes personnelles.

f) accroître les pouvoirs de la ville relatifs aux bâtiments en mauvais état.

g) autoriser certaines procédures relatives à la Cour municipale et étendre le délai de prescription pour les poursuites en vertu des règlements municipaux.

h) accroître les pouvoirs de la ville relatifs à la vente des biens meubles et immeubles lui appartenant.

5. Pour permettre à la ville de se prévaloir dans certains cas du livre huitième du Code de procédure civile de la province de Québec.

6. Pour obtenir tout autre pouvoir jugé nécessaire à la bonne administration de la ville.

Montréal, le 24 octobre 1979.

3665-44-4-0

Le greffier,

MARIE-PAULE ACHIM.

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Prenez avis que la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour y présenter un projet de loi lui accordant les pouvoirs requis pour permettre la poursuite de travaux de construction d'ouvrages destinés à réduire les risques d'inondation sur la rive du lac des Deux-Montagnes, pour, à l'occasion de ces travaux, protéger et conserver une fraysère et pour acquérir de gré à gré ou par expropriation les immeubles jugés nécessaires à ces fins.

Montréal, le 14 novembre 1979.

Les procureurs de la ville de

Sainte-Marthe-sur-le-Lac,

3929-4-4-0

VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Parti libéral

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef du Parti libéral du Québec, de monsieur Jérôme Falardeau au poste de représentant officiel de l'association libérale du district électoral de Papineau, par monsieur Michel Couture, 521, rue Saint-Luc, Gatineau, Qué., J8P 3G3.

Montréal, le 7 novembre 1979.

La secrétaire,

3931-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti libéral

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef du Parti libéral du Québec, de madame Jeanine G. Lacroix au poste de représentant officiel de l'association libérale du district électoral de Taschereau, par monsieur Gérard Therrien, 201, rue du Roi, app. 110, Québec, Qué., G1K 2W2.

Montréal, le 7 novembre 1979.

La secrétaire,

3932-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti québécois

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef du Parti québécois, de monsieur André Daoust au poste de représentant officiel de l'association du Parti

québécois du comté D'Arcy McGee, par monsieur Claude Ananou, 5162, rue Coolbrook, Montréal, Qué., H3X 2L1. Montréal, le 9 novembre 1979.

La secrétaire,

3953-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Candidat indépendant, comté de Maisonneuve

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé le candidat indépendant Robert Côté pour le comté de Maisonneuve.

Le représentant officiel de monsieur Robert Côté est M. Patrice Groulx, 1830, rue DeLorimier, Montréal H2K 3W6.

Montréal, le 5 novembre 1979.

La secrétaire,

3933-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti libéral

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef du Parti libéral du Québec, de monsieur Avrom Podbere au poste de représentant officiel de l'association libérale du district électoral de D'Arcy McGee, par monsieur Cecil April, 18, Aldred Crescent, Hampstead, Qué., H3X 3J1.

Montréal, le 6 novembre 1979.

La secrétaire,

3930-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Le fonds Charles-Philippe-Ferdinand Baillargé

Le ministre des Affaires culturelles donne avis conformément à l'article de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 18 janvier 1979, date où fut signifié au propriétaire l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir: Le fonds Charles-Philippe-Ferdinand Baillargé, comprenant 436 plans répartis selon des thèmes suivants:

1. Maisons privées, 155 pièces
 2. Université Laval, 47 pièces
 3. Asyle de la Charité, 46 pièces
 4. Eglises et chapelles, 45 pièces
 5. Eglise Sainte-Marie-de-Beauce, 39 pièces
 6. Edifices publics, 57 pièces
 7. Divers, 47 pièces
- Le 3 novembre 1979.

Le ministre des Affaires culturelles,

3955-o

DENIS VAUGEUIS.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Sacré-Cœur-de-Jésus», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Benoît-Lâbre», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Côme-de-Kennébec», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Elzéar», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-François», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Frédéric», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Georges», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Joseph-de-Beauce», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Martin», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Pierre-de-Broughton», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Séverin», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Victor-de-Tring», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de Ste-Marie», corps légalement constitués ayant leur siège social dans le comté municipal de Beauce, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE BEAUCE conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les treize (13) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,

MESDAMES DONALDA L. POULIN,
SIMONE PAQUET, RACHEL V. LABBÉ,
JEANNETTE PARÉ, P.A. LESSARD
MESSIEURS LIONEL FAUCHER, SIMON SIMARD,
FRANÇOIS BOLDOC, LÉONARD VEILLEUX,
ROGER LESSARD, FERNAND PELCHAT, BENOÎT
3823-46-4-0 FECTEAU, LÉO-Paul LACHANCE.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CANTON DE ROXTON, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE GRANBY, LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ESTRIE, corps légalement constitués, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ESTRIE», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Ces trois (3) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,

LUCIEN LAGUE, YOLANDE GOSSELIN,
3779-45-4-0 THÉRÈSE MONGEAU.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Délivrance de permis

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à la SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, ci-après appelée la société, pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Assurance contre l'incendie, la foudre, le vent et les autres risques agricoles

1. des maisons privées, magasins, boutiques et autres bâtiments;
2. de l'ameublement domestique, des marchandises, du bétail, des produits agricoles;
3. et des autres objets

qui se trouvent dans les limites du comté pour lequel elle a été constituée.

Le siège social de la société est situé au 230 ouest, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Rochelle dans le comté municipal de Shefford.

La société a déposé auprès du ministre des Finances de la province de Québec, la somme de 20 000 \$ en cautionnement.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 13 novembre 1979.

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

3912-o

**LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE
CONTRE L'INCENDIE DU COMTE
DE LOTBINIÈRE**

Délivrance de permis

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE LOTBINIÈRE, ci-après appelée la société, pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Assurance contre l'incendie, la foudre, le vent et les autres risques agricoles

1. des maisons privées, magasins, boutiques et autres bâtiments;
2. de l'ameublement domestique, des marchandises, du bétail, des produits agricoles;
3. et des autres objets

qui se trouvent dans les limites du comté pour lequel elle a été constituée.

Le siège social de la société est situé au 1000, rue Saint-Joseph, Laurier-Station dans le comté municipal de Lotbinière.

La société a déposé auprès du ministre des Finances de la province de Québec, la somme de 30 000 \$ en cautionnement.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 13 novembre 1979.

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

3912-o

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Fusion

Prenez avis que «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Berthier-sur-Mer», «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Cap-St-Ignace» et «la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Thomas-de-Montmagny», corps légalement constitués ayant leur siège social dans le comté de Montmagny, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE MONTMAGNY» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les toirs (3) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
THÉRÈSE BARON, ROBERT GAUDREAU,
MME EDGAR FRASER.

3687-44-4-o

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

LE PRET HYPOTHECAIRE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par l'arrêté en conseil no 2714-79 en date du 3 octobre 1979, d'approuver le Règlement numéro A-1979 de la compagnie «LE PRET HYPOTHE-

CAIRE», augmentant son capital-actions, conformément aux articles 12 et suivants de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, Lois refondues du Québec, chapitre P-16.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

3912-o

1266-6996

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Municipalité de Saint-Etienne

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-

Etienne (SD), comté de Lévis a été émis en vertu de l'arrêté en conseil numéro 2961-79. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la Gazette officielle du Québec.

3913-o

Le président,
PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Sainte-Thérèse*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville

de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne a été émis en vertu de l'arrêté en conseil numéro 2962-79. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

3913-o

Le président,
PIERRE LUC BLAIN.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, Lois refondues du Québec, chapitre S-5, il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 20^e jour de septembre

1979, modifiant les lettres patentes émises le 30 mai 1973, en changeant son siège social de Sainte-Foy à Québec.

*Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

3912-o

GUY JORON.
1336-2447

Soumissions — Demandes de**Ville des Laurentides***(Comté de L'Assomption)*

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Rolland Hogue, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 250, 12^e Avenue, ville des Laurentides, comté de L'Assomption, Qué., jusqu'à 20 heures, le lundi 10 décembre 1979, pour l'achat de 466 000 \$ d'obligations de la ville des Laurentides datées du 7 janvier 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 janvier 1980.

Tableau d'amortissement — 466 000 \$

Année	Capital
7 janvier 1981	10 000 \$
7 janvier 1982	11 000
7 janvier 1983	12 000
7 janvier 1984	14 000
7 janvier 1985	15 000
7 janvier 1985	216 000
	(à renouveler)
7 janvier 1990	188 000
	(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin

d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville des Laurentides s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 janvier 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 234 — 17 500 \$; 235 — 50 500 \$; 237 — 17 000 \$ renouvellements d'emprunt; 278 — 37 000 \$ voirie; 279 — 39 500 \$ aqueduc, égouts; 280 — 150 000 \$ aqueduc, égouts, ect.; 282 — 21 500 \$ aqueduc, égouts, voirie; 285 — 11 000 \$ acq. de lots et bâtisses; 287 — 35 000 \$; 288 — 68 000 \$; 289 — 19 000 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 10 décembre 1979 à l'hôtel de ville, 250, 12^e Avenue, ville des Laurentides, comté de L'Assomption, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville des Laurentides, comté de L'Assomption, le 13 novembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
Hôtel de ville
250, 12^e Avenue

ville des Laurentides
comté de L'Assomption, Qué., J0R 1C0
téléphone: 439-2539, code 514

3967-o

Village de Les Cèdres

(Comté de Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Les Cèdres» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 270 000 \$ d'obligations du village de Les Cèdres datées du 7 janvier 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 11 décembre 1979.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 janvier 1980.

Tableau d'amortissement — 270 000 \$

Année	Capital
7 janvier 1981	3 500 \$
7 janvier 1982	4 000
7 janvier 1983	4 500
7 janvier 1984	5 000
7 janvier 1985	5 500
7 janvier 1985	247 500 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Les Cèdres s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 janvier 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 125(126) — 270 000 \$ aqueduc, égouts, station de pompage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales,

édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 11 décembre 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 11 décembre 1979, à 20 heures, au centre communautaire, 41, rue Principale, Les Cèdres, comté de Vaudreuil-Soulanges, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Les Cèdres, comté de Vaudreuil-Soulanges, le 15 novembre 1979.

Bureau municipal
1, rue Principale
Les Cèdres

Le secrétaire-trésorier,
IRÉNÉE C. PILON.

comté de Vaudreuil-Soulanges, Qué., J0P 1L0
téléphone: 452-4340, code 514 3968-0

Commission scolaire Monseigneur Vachon

(Siège social: ville de Saint-Raymond, Qué.)

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Pauline Guay-Brousseau, directeur général, au centre administratif, 400, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond, comté de Portneuf, Qué., jusqu'à 20 heures, le lundi 10 décembre 1979, pour l'achat de 225 000 \$ d'obligations de la commission scolaire Monseigneur Vachon datées du 7 janvier 1980, et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 janvier 1980.

Tableau d'amortissement — 225 000 \$

Année	Capital
7 janvier 1981	13 000 \$
7 janvier 1982	15 000
7 janvier 1983	17 000
7 janvier 1984	18 000
7 janvier 1985	20 000
7 janvier 1985	142 000

L'échéance du 7 janvier 1985 au montant de 142 000 \$ sera renouvelable en son entier.

La commission scolaire Monseigneur Vachon, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le princi-

pal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Monseigneur Vachon, s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 janvier 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 13 août 1979 — 225 000 \$ dépenses d'immobilisations 1975-76 à 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 10 décembre 1979, à 20 heures, au centre administratif, 400, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond, comté de Portneuf, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Raymond, le 13 novembre 1979.

Le directeur général,

MADAME PAULINE GUAY-BROUSSEAU.

Centre administratif

400, rue Saint-Cyrille

Saint-Raymond

comté de Portneuf, Qué., G0A 4G0

téléphone: 337-6717, code 418

3969-0

Cité de Noranda

(Comté de Rouyn-Noranda)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Noranda» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 463 000 \$ d'obligations de la cité de Noranda datées du 7 janvier 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt

à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 10 décembre 1979.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Edifice «G», Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 janvier 1980.

Tableau d'amortissement — 463 000 \$

Année	Capital
7 janvier 1981	6 000 \$
7 janvier 1982	7 000
7 janvier 1983	8 000
7 janvier 1984	9 000
7 janvier 1985	9 000
7 janvier 1985	271 000 (à renouveler)
7 janvier 1990	153 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Noranda s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 janvier 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 288 — 108 000 \$ voirie, rénovation centre récréatif; 303 — 55 000 \$ réfection de toiture etc., travaux d'immobilisations; 304 — 300 000 \$ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 10 décembre 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 décembre 1979, à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 239, avenue Murdoch, Noranda, comté de Rouyn-Noranda, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Noranda, comté de Rouyn-Noranda, le 15 novembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ BEAUSÉJOUR.

Hôtel de ville

239, avenue Murdoch
Noranda

comté de Rouyn-Noranda, Qué., J9X 5A6
téléphone: 762-7748, code 819 3970-0

Ville de Pointe-Claire
(Comté de Pointe-Claire)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée mademoiselle Monique Trudeau, greffier, à l'hôtel de ville, 451, boulevard Saint-Jean, ville de Pointe-Claire, comté de Pointe-Claire, Qué., jusqu'à 19 h 30, le lundi 10 décembre 1979, pour l'achat de 2 950 000 \$ d'obligations de la ville de Pointe-Claire datées du 7 janvier 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 janvier 1980.

Tableau d'amortissement — 2 950 000 \$

Année	Capital
7 janvier 1981	129 000 \$
7 janvier 1982	141 000
7 janvier 1983	151 000
7 janvier 1984	163 000
7 janvier 1985	174 000
7 janvier 1985	1 412 000 (à renouveler)
7 janvier 1990	780 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Pointe-Claire s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 janvier 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de divers règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 687 000 \$; 1898 — 108 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 1947 — 13 000 \$ voirie; 1979 — 156 500 \$; 1984 — 20 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 2000 — 145 000 \$ travaux add. au régl. 1974; 2002 — 152 000 \$ travaux à l'usine de traitement des eaux; 2006 — 65 000 \$ serv. récréat. et communautaire; 2007 — 45 000 \$ voirie; 2012 — 25 000 \$ protection contre l'incendie; 2018 — 22 500 \$; 2019 — 30 000 \$ éclairage; 2029 — 6 000 \$ installation de clôtures; 2030 — 60 000 \$ voirie; 2031 — 20 000 \$ acquisition de terrains; 2034 — 175 000 \$ voirie; 2035 — 130 000 \$ acquisition de lots; 2049 — 90 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le lundi 10 décembre 1979, à l'hôtel de ville, 451, boulevard Saint-Jean, ville de Pointe-Claire, comté de Pointe-Claire, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Pointe-Claire, comté de Pointe-Claire, le 14 novembre 1979.

Le greffier,
MADMOISELLE MONIQUE TRUDEAU.

Hôtel de ville

451, boul. Saint-Jean

ville de Pointe-Claire

comté de Pointe-Claire, Qué., H9R 3J3

téléphone: 697-0770, code 514 3971-0

Paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
(Comté de Lévis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 024 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre datées du 7 janvier 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 10 décembre 1979.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 7 janvier 1980.

Tableau d'amortissement — 1 024 000 \$

Année	Capital
7 janvier 1981	30 000 \$
7 janvier 1982	33 000
7 janvier 1983	38 000
7 janvier 1984	42 000
7 janvier 1985	48 000
7 janvier 1985	517 000 (à renouveler)
7 janvier 1990	316 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 7 janvier 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 192(195)(221) — 1 024 000 \$ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 10 décembre 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 décembre 1979, à 20 heures, à la salle du Collège, 807, chemin Pintendre, Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis, le 15 novembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
GÉRARD DUMONT.

Bureau municipal
756, chemin Pintendre
Saint-Louis-de-Terrebonne
comté de Lévis, Qué. G0R 2K0
téléphone: 833-1300, code 418

3972-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DU TEMISCAMINGUE

(Loi sur les syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 10 octobre 1979, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le

nom de «SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DU TEMISCAMINGUE», avec siège social situé à Saint-Bruno-de-Guigues, district judiciaire de Témiscamingue.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
1638-3168

3943-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauce

Nos 350-02-000590-77

350-05-000407-79

Shérif: 36-79

EMILE LABBE, Saint-Frédéric, Beauce, demandeur, contre **EMILE LACHANCE**, Saint-Evariste, Frontenac.

Un terrain-emplacement à Saint-Evariste, comté de Frontenac, étant partie du lot numéro dix-huit A (ptie 18-A) du cadastre pour le rang A du canton de Forsyth, en le comté de Frontenac; ayant sur le sens du chemin une largeur de cent cinquante pieds (150') en front; et à la profondeur une largeur de cent quarante-quatre pieds (144'); sur une profondeur des deux autres côtés de cent vingt pieds (120'); le tout plus ou moins, mesures anglaises; la profondeur s'étend jusqu'à la clôture actuelle; et compris dans les bornes et délimitations suivantes: en front à l'est au chemin public; d'un côté au sud à Lucien Bégin ou représentants; à l'ouest à la profondeur au terrain de M. Adonias Pouliot et de l'autre côté au nord au terrain de M. Bertrand Beaudry. Le terrain ci-dessus mentionné est sujet à un droit de chemin mitoyen pour et au profit du terrain ci-dessus décrit en commun avec l'emplacement de monsieur Bertrand Beaudry sur un terrain de vingt pieds (20') de largeur sur toute la profondeur des terrains desdits Bertrand Beaudry ou représentants et du comparant.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, à la réserve des servitudes.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation.

La mise à prix est fixée à la somme de 1 112 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Frontenac, à Lac-Mégantic, le SEPTIEME jour de JANVIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph, Beauce,
le 9 novembre 1979.

3941-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Hull

No 550-05-002439-78

CHRYSLER CREDIT OF CANADA LTEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1047, chemin Richmond, à Ottawa, province d'Ontario, demanderesse, contre **DAVID GEORGES ROBINSON**, domicilié et résidant au 146A, rue Champlain, à Hull, province de Québec, défendeur.

«Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot seize A (ptie 16A), rang Deux, canton de Buckingham, appartenant à David Georges Robinson et mesurant cent pieds (100 pi) de largeur le long du chemin, sur cent cinquante pieds (150 pi) de longueur, mesures anglaises; borné au nord par une partie du même lot appartenant au

vendeur, au sud, par le chemin, à l'est par une partie du même lot appartenant à Steve Sephens, et à l'ouest, par une partie du même lot appartenant à Clifford Larwill.

Dans l'état où le tout se trouve actuellement.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688a C.P.C. est de quatre-vingt-sept dollars et cinquante centins (87,50 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de trois cent cinquante dollars (350 \$), telle que portée au rôle d'éva-

luation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, Qué., le SEIZIEME jour de JANVIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Hull, le 2 novembre 1979.

3944-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-005591-795

HELLER NATOFIN LTEE, corporation dûment incorporée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1510, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre **DAVID ADLER**, directeur, résidant et domicilié au 80, rue Hampstead, en la cité de Hampstead, district de Montréal, défendeur, et le **REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

L'immeuble du défendeur, Davis Adler, en vertu d'un bail emphytéotique, à savoir:

«Un emplacement donnant sur la rue Sainte-Catherine ou, au coin de la rue Beaudry, dans la ville de Montréal, et composé:

a) Du lot numéro six cent soixante-six (666) du cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, mesurant quarante et un pieds (41 pi) de largeur sur soixante-dix-sept pieds (77 pi) de longueur, mesures anglaises. Duquel il faut soustraire cette partie dudit lot vendue par A.P. Cimon à la ville de Montréal par contrat de vente fait devant le notaire J. Beaudoin le vingt-six mai mil neuf cent vingt-six (1926) et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 115742. Ledit lot est délimité ainsi: à l'avant par cette partie dudit lot vendue à la ville de Montréal; à l'arrière en partie par le lot numéro 689 et par une partie du lot 688; sur un côté par le lot numéro 667; et sur l'autre côté par le lot numéro 665, la limite entre ce dernier lot et le présent lot hypothéqué est fixée par un contrat enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal-Est, sous le numéro 66018; le tout paraissant au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques.

b) D'une partie du lot numéro six cent soixante-cinq (ptie 665) du cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, mesurant soixante-quatorze pieds et sept dixièmes (74,7 pi) de longueur sur quarante-quatre pieds et cinq dixièmes (44,5 pi) de largeur à l'avant sur sa limite sud-ouest, cette

largeur diminuant progressivement jusqu'à quarante-quatre pieds et dix-sept centièmes (44,17 pi) sur une longueur de quarante-quatre pieds et neuf dixièmes (44,9 pi), de là augmentant progressivement jusqu'à quarante-quatre pieds et cinq dixièmes (44,5 pi) jusqu'au bout dudit lot, et la limite nord-ouest dudit emplacement est formée par une ligne droite; le tout ayant une superficie de trois mille trois cent vingt-sept pieds carrés (3 327 pi²) et ainsi borné: au nord-est par le lot numéro 690, au sud-est par une partie du lot numéro 665, au sud-ouest par une autre partie du lot numéro 665 (rue Beaudry) et au nord-ouest par le lot numéro 664; le tout paraissant au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, en mesures anglaises, plus ou moins.

c) D'un certain emplacement connu et désigné au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques comme étant le lot numéro six cent soixante-quatre (664). Avec les bâtiments y construits portant les numéros civiques 1250, 1258, 1260 et 1262 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Dans l'état où la propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans réserve ni exception quelle qu'elle soit.»

La mise à prix est fixée à 289 412,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le NEUVIEME jour de JANVIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 30 octobre 1979.

3945-o

Vente(s) pour taxes

Ville d'Otterburn Park

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville d'Otterburn Park, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, en la salle des délibérations du Conseil de la ville d'Otterburn Park, située au 472, rue Prince Edward, à Otterburn Park, le MARDI ONZIEME jour de DECEMBRE 1979, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes avec les intérêts et les frais;

Que lesdits immeubles qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire et situés dans les limites de la ville d'Otterburn Park, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an;

Que toutes les dimensions données, sont de mesures anglaises et plus ou moins;

Que lesdits immeubles seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville d'Otterburn Park et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter;

Que le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles devra être payé immédiatement, en monnaie légale.

Numéro	Numéro du propriétaire	Description de l'immeuble
1.	City Mortgage Corporation	a) 138-296, 297 137-153, 154, 155 et 156 b) 138-281, 282 et 283;
2.	Michel Lussier	144-83, 84, 101 et 102 avec bâtisses dessus construites et portant le no 185 de la rue Borden;
3.	Mme Nellie May Murray	133-P194 désignation a) 133-P195 désignation b) 133-P196 désignation c) 133-P197 désignation d)

Désignations:

a) Partie du lot no 133-194, mesurant trente pieds et 8/10 (30,8') par cinquante pieds (50') et bornée comme suit: vers le sud-est, par la rue Mountainview (133-269); vers le nord-est par la partie du lot 133-195, ci-après décrite; vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot no 133-194 et vers le sud-ouest, par une partie du lot no 134;

b) partie du lot no 133-195, mesurant trente et un pieds (31') par cinquante pieds (50') et bornée comme suit: vers le sud-est, par la rue Mountainview (133-269); vers le nord-est par la partie du lot no 133-196, ci-après décrite; vers le nord-ouest par le résidu dudit lot no 133-195 et vers le sud-ouest, par la partie du lot no 133-194, ci-haut décrite;

c) partie du lot no 133-196, mesurant trente et un pieds (31') par cinquante pieds (50') et bornée comme suit: vers le sud-est, par la rue Mountainview (133-269); vers le nord-est, par la partie du lot no 133-197, ci-après décrite; vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot no 133-196 et vers le sud-ouest, par la partie du lot no 133-195, ci-haut décrite;

d) partie du lot no 133-197, mesurant trente et un pieds (31') par cinquante pieds (50') et bornée comme suit: vers le sud-est, par la rue Mountainview (133-269); vers le nord-est, par la rue Helen (133-198); vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot no 133-197 et vers le sud-ouest, par la partie du lot no 133-196, ci-haut décrite.

4.	Keith Outram	a) 138-210, 137-96, -97, -98; b) 138-211 et 212; 137-99 et 137-100; c) 138-213 et 214, 137-101 et 102; d) 138-215 et 216, 137-103 et 104; e) 138-217 et 218, 137-105 et 106; f) 138-219 et 220, 137-107 et 108; g) 138-221 et 222, 137-109 et 110; h) 138-223 et 224, 137-111 et 112; i) 138-225 et 226, 137-113, 114, 115, 116; j) 138-250, 137-118, 119 et 120; k) 138-251 et 252, 137-121 et 122; l) 138-253 et 254, 137-123 et 124; m) 138-255 et 256, 137-125 et 126; n) 138-257 et 258, 137-127 et 128; o) 138-259 et 260, 137-129 et 130; p) 138-261 et 262, 137-131 et 132; q) 138-263 et 264, 137-133 et 134; r) 138-265 et 266, 137-135, 136, 137 et 138; s) 138-285, 137-140, 141 et 142; t) 138-286 et 287, 137-143 et 144; u) 138-288 et 289, 137-145, 146; v) 138-290 et 291, 137-147 et 148; w) 138-292 et 293, 137-149 et 150; x) 138-294 et 295, 137-151 et 152; y) 138-188 et 189, 190; z) 138-191 et 192; a-1) 138-193 et 194, b-1) 138-195 et 196; c-1) 138-197 et 198; d-1) 138-199 et 200; e-1) 138-201 et 202; f-1) 138-203 et 204; g-1) 138-205 à 208; h-1) 138-228 et 229; i-1) 138-231 et 232; j-1) 138-233 et 234; k-1) 138-235 et 236; l-1) 138-237 et 238; m-1) 138-239 et 240; n-1) 138-241 et 242; o-1) 138-243 et 244; p-1) 138-245 à 248; q-1) 138-268 à 270; r-1) 138-271 et 272; s-1) 138-273 et 274; t-1) 138-275 et 276; u-1) 138-277 et 278; v-1) 138-279 et 280;
----	--------------	---

5.	John Warren Pike	147-72-P13 désignation a) 147-58-P12 désignation b)
----	------------------	--

Désignations:

a) Partie du lot no 147-72-13 mesurant soixante-dix pieds (70') de largeur par quatre-vingt-cinq pieds (85') de profondeur et bornée comme suit: à l'avant, vers le nord-est, par la rue Ruth (147-72-12); d'un côté par le sud-est, par le résidu dudit lot no 147-72-13; à l'arrière vers le sud-ouest, par la partie du lot 147-58-12, ci-après décrite et de l'autre côté vers le nord-ouest, par la rue Mason (147-72-7);

Numéro

Nom du propriétaire

Description de l'immeuble

b) Partie du lot no 147-58-12, mesurant soixante-dix pieds (70') de largeur par quarante pieds (40') de profondeur et bornée comme suit: vers le nord-est, par la partie du lot 147-72-13, ci-haut décrite; d'un côté vers le sud-est, par le résidu dudit lot no 147-58-12; à l'arrière vers le sud-ouest, par une partie du lot originaire no 149 et de l'autre côté vers le nord-ouest, par la rue Mason (147-58-11).

6. Vendale Investment Corp. 130-P898 désignation a)

Désignation:

a) Partie du lot no 130-898, mesurant vingt-deux pieds et demi (22,5') de largeur par cent pieds (100') de profondeur et bornée comme suit: en front vers le sud-est, par la rue Kingston (130-828); d'un côté vers le sud-ouest, par le lot no 130-897 et par une partie du lot no 130-896; à l'arrière vers le nord-ouest, par une partie du lot 130-894 et de l'autre côté vers le nord-est, par le résidu dudit lot no 130-898.

7. Georges Vigneault 149-11

Donné à Otterburn Park, Qué., le 23 octobre 1979.

Le secrétaire-trésorier,

3865-46-2-o

J. H. PAGÉ.

Ville de Sainte-Julie

Avis est, par la présente, donné, que le Conseil municipal par une résolution en date du 13^e jour du mois de novembre 1979 a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Sainte-Julie, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus par encan public, dans la salle réservée à cette fin au 99, boulevard des Hauts-Bois, chambre 204, dans la ville de Sainte-Julie, le DIX-SEPTIEME jour du mois de DECEMBRE 1979 à DIX heures, heure normale de l'est.

Toutefois seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales de l'année 1978 et des années antérieures, ainsi que les intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission municipale du Québec pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie dans les limites de la ville de Sainte-Julie.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu sujets à tous les droits acquis de la ville de Sainte-Julie et à toutes les servitudes actives ou passives pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement.

1979

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

Immeubles sujet au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie dans les limites de la ville de Sainte-Julie)

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
400-1505	M. Pietro Ruscito 15, Dubé, app. 1 Montréal, Qué.	272-84
45-1578	M. Gaétan Lajoie 1578, rue Borduas Ville de Sainte-Julie Qué.	273-44
970-1991	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	294-P.

Une partie du lot originaire 294, contenant une superficie de 1 177 600 pi², mesures anglaises et plus ou moins bornée au nord, par le lot 294-4 et par une partie du lot originaire 294; au nord-est, par le lot 293-1; à l'est, par le rang des 25 appelé chemin du Fer-à-Cheval; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 295.

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
970-2101	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	295-P.
Une partie du lot originaire 295, contenant une superficie de 1 692 800 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 294 et par le lot 295-1; à l'est, par le rang des 25 appelé chemin du Fer-à-Cheval; au sud-ouest, par le lot originaire 296.		
970-2111	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	296-P.
Une partie du lot originaire 296, contenant une superficie de 2 060 800 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 295; à l'est, par le rang des 25 appelé chemin du Fer-à-Cheval et par le lot 296-1; au sud-ouest, par le lot originaire 297 et par une partie du lot originaire 299.		
970-2121	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	299
Le lot originaire 299, contenant une superficie de 2 042 400 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 296; au sud, par la route Trans-Canada; à l'ouest, par le rang de l'Eglise.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par les parties des lots originaires 296 et 297; à l'est, par le lot originaire 298; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 300.		
970-2151	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	300
Le lot originaire 300, contenant une superficie de 2 907 200 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 309; au sud, par la route Trans-Canada; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 301; à l'ouest, par une partie du lot originaire 308.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 299 et par le lot originaire 298; à l'est, par le rang des 25 appelé chemin du Fer-à-Cheval; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 301.		
970-2395	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	301
Le lot originaire 301, contenant une superficie de 2 907 200 pi ² , mesures anglaises, et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 300; au sud, par la route Trans-Canada; à l'ouest, par une partie du lot originaire 308.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 300; à l'est, par le chemin Rang-des-Vingt-Cinq; au sud-ouest, par le lot originaire 302; à l'ouest, par une partie du lot originaire 308.		
975-2401	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	302 et 303
Les lots originaires 302 et 303, contenant une superficie totale de 5 078 400 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornés comme suit:		
1. A savoir; pour le lot originaire 302: au nord-est, par une partie du lot originaire 301; à l'est, par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par le lot originaire 303; à l'ouest, par les parties de lots originaires 307 et 308.		
2. A savoir; pour le lot originaire 303: au nord-est, par le lot originaire 302; à l'est, par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par les limites de la ville de St-Bruno; à l'ouest, par une partie du lot originaire 307.		
970-2801	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	304

Le lot originaire 304, contenant une superficie de 423 200 pi², mesures anglaises, et plus ou moins borné; au nord-est, par le lot originaire 305; à l'est, par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par les limites de la ville de St-Bruno; à l'ouest, par les limites de la ville de Boucherville.

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
970-2701	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	305
Le lot originaire 305, contenant une superficie de 3 036 000 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins borné comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 306; au sud, par la route Trans-Canada; à l'ouest, par les limites de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 306; à l'est, par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par le lot originaire 304; à l'ouest, par les limites de la ville de Boucherville.		
245-2621	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	306-P
Une partie du lot originaire 306, contenant une superficie de 2 392 000 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 307; au sud, par la route Trans-Canada; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 305; à l'ouest, par les limites de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 307; à l'est, par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 306.		
970-2581	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	306-P.
Une partie du lot originaire 306, contenant une superficie de 1 582 400 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 306; à l'est, par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 305.		
970-2461	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	307-P
Une partie du lot originaire 307, contenant une superficie de 2 410 400 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 308; au sud, par la route Trans-Canada; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 307; à l'ouest, par les limites de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 308; à l'est, par les parties de lots originaires 302 et 303; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 307.		
970-2481	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	307-P.
Une partie du lot originaire 307, contenant une superficie de 2 465 600 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord-est, par une partie du lot originaire 307; au sud, par la route Trans-Canada; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 306; à l'ouest, par les limites de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 307; à l'est, par une partie du lot originaire 303 et par les limites de la ville de St-Bruno; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 306.		
245-2275	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	308-P.
Une partie du lot originaire 308, contenant une superficie de 5 152 000 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit:		
1. A savoir; au nord, par une partie du lot originaire 309; à l'est, par une partie des lots originaires 300 et 301; au sud, par la route Trans-Canada; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 308; à l'ouest, par les limites de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville.		
2. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; à l'est, par une partie des lots originaires 301 et 302; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 308.		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
970-2351	Ypsilon Industries Inc. Soroka, Payne & Co. 5450, côte des Neiges, app. 111 Montréal, Qué.	308-P.
Une partie du lot originaire 308, contenant une superficie de 1 692 800 pi ² , mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit: 1. A savoir; au nord, par la voie de service longeant la route Trans-Canada; au nord-est, par une partie du lot originaire 308; à l'est, par une partie du lot originaire 302; au sud-ouest, par une partie du lot originaire 307. 2. A savoir; au nord, par une partie du lot originaire 308; au sud-est, par la route Trans-Canada; au sud, par une partie du lot originaire 307, à l'ouest, par les limites de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville.		
244-1948	Amric Ltd 1050, Mc Nicoll Ave. Unit 11 Agincourt, Ontario	315-18
244-1942	Amric Ltd 1050, Mc Nicoll Ave. Unit 11 Agincourt, Ontario	315-19
244-1946	Amric Ltd 1050, Mc Nicoll Ave. Unit 11 Agincourt, Ontario	316-21
370-1931	Amric Ltd 1050, Mc Nicoll Ave. Unit 11 Agincourt, Ontario	316-22
230-0880	M. Gilbert G. Grisé 6550, Sherbrooke Suite 1910 Montréal, Qué.	318 3-1 318 3-3-2
520-0002	Mme Luce Blanchet-Dulac 2, des Brises Ville de Sainte-Julie Qué.	607-301
840-0016	M. Guy Lamarine 16, Grand-Coteau Ville de Sainte-Julie Qué.	607-502
730-0044	M. François Fournier 7024, St-Zotique Montréal, Qué.	607-983

Sainte-Julie, le 14 novembre 1979.

Le greffier,
DENISE BLAIN.

/ 3958-47-2-o

Ville de Vaudreuil

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Vaudreuil, que le Conseil municipal a ordonné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente d'immeubles se tiendra le QUATORZIEME jour du mois de DECEMBRE 1979, à DIX heures en la salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville, 2, rue Dutrisac, Vaudreuil, Qué.

Que la permission a été accordée en date du 4 octobre 1979, par la Commission municipale du Québec, pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Que les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil à l'exception des lots 36, 37, P. 43, 43-10, 43-11, 43-12, 43-15, 43-16, P. 44, P. 89 et P. 90 qui sont du cadastre officiel du village de Vaudreuil.

Que ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Que dans les cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Que le prix de l'adjudication des immeubles ci-après décrits sera payable comptant immédiatement.

Que tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

2-100 Mme Donna Wilson P. 463

1. Une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-trois (P.-463) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil bornée comme suit: en front vers le nord-est, par le boulevard Roche, en arrière vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 463, au nord-ouest par la rue Turcot et, au sud-est, par une autre partie dudit lot 463; ayant une superficie de 17 354 pieds carrés.

2. Une autre partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-trois (P.-463) au cadastre susdit bornée comme suit: au sud-ouest par le boulevard Roche, au nord-est par le lot ci-après décrit en 3, au sud-est par une autre partie dudit lot 463 et, au nord-ouest, par une autre partie dudit lot 463; ayant une superficie de 1 501 pieds carrés.

3. Une autre partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-trois (P.-463) au cadastre susdit bornée comme suit: au sud-ouest par la partie du lot 463 ci-dessus décrite en 2, au nord-est par la rivière Ottawa, au nord-ouest et au sud-est par d'autres lots de grève; ayant une superficie de 4 753 pieds carrés.

2-181 André Boulais *et Al.* 1167-2

2-208 Succ. Adrienne Vincent P. 1656, P. 1600

1. Une partie du lot numéro mille six cent cinquante-six (P.-1656) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil de figure irrégulière, bornée comme suit: tenant ledit terrain dans la ligne nord-sud à partie du même lot étant un chemin de service ayant accès à la route deux (2) tenant d'autre côté au nord-est à la partie correspondante du lot 1600 dudit cadastre et d'autre côté vers le sud-est à la partie correspondante du lot 1601 du même cadastre; ayant une superficie de 1,3 arpent.

2. Une partie du lot numéro mille six cents (P. 1600) au cadastre susdit de figure irrégulière et étant la plus grande partie dudit lot entre un chemin de service et partie du lot 1599, ayant une superficie de 29,05 arpents carrés.

2-339 Les Entreprises Cité Jeune Ltée P. 1711

Le quart nord-est du lot originaire numéro mille sept cent onze (1/4 N.-E. 1711), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, contenant en superficie 7 arpents et 8 1/4 perches, et borné comme suit: au nord, par le lot numéro 1710, au sud-ouest par une partie dudit lot numéro 1711, au nord-ouest par les terres de St-Lazare et au sud-est par un chemin projeté.

2-342 Gary Lord P. 1712

Une partie du lot originaire mille sept cent douze (P.-1712) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil contenant environ douze arpents en superficie et bornée comme suit: en front vers le sud-est par le chemin St-Pierre, en arrière vers le nord-ouest par la ligne limitative entre la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil et la paroisse de St-Lazare, d'un côté vers le nord-est par une autre partie dudit lot 1712 et de l'autre côté vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 1712.

2-414 Mike Berzell Mukamal P. 1754

Joseph Mukamal, Sassown Mukamal
Ernest Mukamal, Steven Mukamal
Mme Abraham Mukamal

Une partie du lot originaire mille sept cent cinquante-quatre (P. 1754) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, bornée comme suit: en front vers le sud-est par un chemin public; d'un côté vers le nord-est par le chemin de fer Canadien Pacific; en arrière vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 1755; et vers le sud-ouest par parties des lots 1751 et 1752, contenant une superficie de 78,63 arpents carrés. Moins et à distraire les parties vendues en vertu des contrats numéros 113246 et 123156 au ministère de la Voirie.

2-467 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1886

1. Une partie du lot originaire numéro mille huit cent quatre-vingt-six (P. 1886) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, comprenant une superficie de 8,02 arpents carrés et bornée comme suit: en front, vers le nord-est par la route 17 (342); en arrière, vers le sud ou sud-ouest, par une autre partie dudit lot 1886; au sud-est par une partie du lot 1890, et, au nord-ouest par une partie du lot 1884.

2. Une autre partie du lot originaire 1886 au cadastre susdit comprenant une superficie de 13,041 arpents carrés et bornée comme suit: au nord ou nord-est par une partie dudit lot 1886; au sud-est par une partie du lot 1890; au sud ou sud-ouest par une autre partie dudit lot 1886 (C.P.R.) et, au nord-ouest par une partie du lot originaire 1884.

3. Une autre partie dudit lot originaire 1886 au cadastre susdit comprenant une superficie de 0,507 arpents carré et bornée comme suit: au nord, par une autre partie dudit lot 1886 (C.P.R.); au sud-est par une partie du lot 1890; et, au sud-ouest par une partie du lot numéro 3 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lazare.

2-470 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1890

1. Une partie du lot originaire numéro mille huit cent quatre-vingt-dix (P. 1890) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, de figure irrégulière, comprenant une superficie de 3,373 arpents carrés et bornée comme suit: dans une ligne nord-est par la route 17 (342); dans une autre ligne nord-est, par une partie du lot 1890-1; au sud-est, par ledit lot 1890-1; dans une ligne sud-ouest par une partie dudit lot 1890-1; dans une autre ligne sud-ouest, par une partie du lot 1890 et, au nord-ouest, par une partie du lot 1886.

2. Une autre partie dudit lot originaire numéro 1890 au cadastre susdit comprenant une superficie de 14,486 arpents carrés et bornée comme suit: au nord ou nord-est par une partie du lot 1890 et par une partie du lot 1890-1; au sud-est, par une partie du lot 1891; au sud ou sud-ouest, par une autre partie dudit lot 1890 (C.P.R.); et, au nord-ouest par une partie du lot 1886.

3. Une autre partie dudit lot originaire numéro 1890 au cadastre susdit comprenant une superficie de 3,769 arpents carrés et bornée comme suit: au nord, par une autre partie dudit lot 1890 (C.P.R.); au sud-est par une partie du lot 1891; au nord-ouest par une partie du lot 1886 et, au sud-ouest, par une partie du lot numéro 3 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Lazare.

2-476 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1891

1. Une partie du lot originaire numéro mille huit cent quatre-vingt-onze (P. 1891) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, comprenant une superficie de 21,861 arpents carrés et bornée comme suit: en front, vers le nord-est, par la route 17 (342); en arrière, au sud ou sud-ouest, par une autre partie dudit lot 1891; au nord-ouest, par une partie du lot 1890 et par le lot 1890-1; et, au sud-est, par une partie du lot 1898.

2. Une autre partie dudit lot originaire 1891 au cadastre susdit, comprenant une superficie de 17,788 arpents carrés et bornée comme suit: au nord, nord-est et nord-ouest, par une autre partie du lot 1891 et, vers le nord-ouest, par une partie du lot 1890; au sud-ouest, par une partie du lot numéro 3 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Lazare; et, au sud-est, par une partie du lot 1898.

3-001 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1727

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent vingt-sept (P. 1727) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 26,642 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est, par une partie du lot 1729; au sud-est, par le lot 1727-1; au sud, par une autre partie du lot 1727 (boulevard de la Cité-des-Jeunes); vers le sud-ouest par une partie des lots 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885; et, vers le nord-ouest, par le lot numéro 1887.

3-004 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1729

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent vingt-neuf (P. 1729) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 14,828 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est, par une partie du lot 1731; au sud, par une autre partie dudit lot 1729 (boulevard de la Cité-des-Jeunes); au sud-ouest, par une partie du lot 1727 et, au nord-ouest, par le lot 1877.

3-005 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1731

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent trente et un (P. 1731), au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 15,378 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est, par une partie du lot 1732; au sud, par une autre partie dudit lot 1731 (boulevard de la Cité-des-Jeunes); au sud-ouest, par une partie du lot 1729 et, au nord-ouest, par le lot numéro 1877.

3-006 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1732

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent trente-deux (P. 1732) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 8,64 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est, par une partie du lot 1733; au sud, par une autre partie du lot 1732 (boulevard de la Cité-des-Jeunes); au sud-ouest, par une partie du lot 1731 et, au nord-ouest, par le lot 1877.

3-007 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1733

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent trente-trois (P. 1733) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 11,709 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est par une partie du lot 1734; au sud par une autre partie dudit lot 1733; au sud-ouest par une partie du lot 1732; et, au nord-ouest, par le lot 1877.

3-008 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1734

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent trente-quatre (P. 1734) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 6,087 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est par une partie du lot 1735; au sud, par une partie du lot 1734; au sud-ouest, par une partie du lot 1733 et, au nord-ouest, par le lot 1877.

3-009 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1735

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent trente-cinq (P. 1735) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 5,919 arpents carrés, et bornée comme suit: au nord-est par une partie du lot 1736; au sud, par une autre partie dudit lot 1735; au sud-ouest, par une partie du lot 1734 et, au nord-ouest, par le lot 1877.

3-64 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1851

1. Une partie du lot originaire numéro mille huit cent cinquante et un (P. 1851) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, de figure irrégulière, ayant une superficie de 0,837 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-ouest, par une partie du lot 1849; au nord-est, par une autre partie dudit lot 1851 (C.P.R.) au sud-est, par une partie du lot 1853.

2. Une autre partie du lot originaire numéro mille huit cent cinquante et un (P. 1851) au cadastre susdit, ayant une superficie de 51,418 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-est, par la route Trans-canadienne; au sud-ouest, en partie par la route numéro 17 (342) et en partie par une autre partie dudit lot 1851; au nord-ouest en partie par une partie du lot 1849 et en partie par une autre partie dudit lot 1851; et, au sud-est en partie par une partie du lot 1853 et en partie par une autre partie dudit lot 1851.

3. Une autre partie du lot originaire numéro mille huit cent cinquante et un (P. 1851) au cadastre susdit, ayant une superficie de 27,475 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-est par la route numéro 17 (342); au sud-est, par une partie du lot 1853; au sud-ouest, par le lot 1852 et, au nord-ouest, par une partie du lot 1849.

3-66 Les Entreprises Vaudlare Ltée 1852

Le lot originaire numéro mille huit cent cinquante-deux (1852) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 3,481 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

3-67 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1853

1. Une partie du lot originaire numéro mille huit cent cinquante-trois (P. 1853) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, de figure irrégulière, ayant une superficie de 5,835 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-ouest, par une partie du lot 1851; au nord-est, par une autre partie dudit lot 1853 (C.P.R.); au sud-est, par une partie du lot 1855 et, au sud-ouest, par la route Trans-canadienne.

2. Une autre partie dudit lot originaire mille huit cent cinquante-trois (P. 1853) au cadastre susdit, ayant une superficie de 71,523 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-est par la route Trans-canadienne; au sud-est par une partie du lot 1855; au sud-ouest, par la route 17 (342) et, au nord-ouest, par une partie du lot 1851.

3. Une autre partie dudit lot originaire mille huit cent cinquante-trois (P. 1853) au cadastre susdit, ayant une superficie de 31,857 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-est, par la route 17 (342); au sud-est, par une partie du lot 1855; au sud-ouest par le lot 1854 et, au nord-ouest par une partie du lot 1851.

3-68 Les Entreprises Vaudlare Ltée 1854

Le lot originaire numéro mille huit cent cinquante-quatre (1854) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 10,591 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

3-69 Les Entreprises Vaudlare Ltée P. 1855

1. Une partie du lot originaire mille huit cent cinquante-cinq (P. 1855) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, de figure irrégulière, ayant une superficie de 7,932 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-ouest, par une partie du lot 1853; au nord-est, par une autre partie dudit lot 1855 (C.P.R.); à l'est et au sud-est par une partie du lot 1860; et, au sud-ouest, par la route Transcanadienne.

2. Une autre partie dudit lot originaire mille huit cent cinquante-cinq (P. 1855) au cadastre susdit, ayant une superficie de 42,113 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-est, par la route Transcanadienne; au sud-est, en partie par une partie du lot 1860 et en partie par le lot 1856; au sud-ouest, en partie par le lot 1856 et en partie par la route 17 (342); et, au nord-ouest, par une partie du lot 1853.

3. Une autre partie dudit lot originaire mille huit cent cinquante-cinq (P. 1855) au cadastre susdit, ayant une superficie de 11,998 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: dans une ligne nord-est par la route 17 (342); dans une autre ligne nord-est, par une partie du lot 1857; dans une ligne sud-est, par une partie du lot 1857; dans une autre ligne sud-est, par une partie du lot 1860; au sud-ouest, par le lot 1858, et au nord-ouest, par une partie du lot 1853.

3-74 Les Entreprises Vaudlare Ltée 1858

Le lot originaire numéro mille huit cent cinquante-huit (1858) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 9,829 arpents carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

3-97-1 M. Gilles Daoust P. 1868

1. Une partie du lot originaire numéro mille huit cent soixante-huit (P. 1868) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, mesurant vingt pieds (20') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par une profondeur de quatre cents pieds (400') dans ses lignes sud-est et nord-ouest, mesures anglaises, et bornée en front vers le nord-est par la route 342; d'un côté vers le sud-est par la partie du lot numéro 1868 ci-après décrite en 2; en arrière vers le sud-ouest et de l'autre côté vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 1868.

2. Une autre partie dudit lot originaire numéro mille huit cent soixante-huit (P. 1868) au cadastre susdit, bornée en front vers le nord-est par la route 342; vers le sud-est par une partie du lot originaire numéro 1871; et vers le sud-ouest et le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 1868.

Ledit emplacement ayant une superficie de 76 798 pieds carrés.

3-215 Suzanne Carruthers 1916-17

3-374 Mills S. Rodnags 1925-21

3-418 Harvey Shaw 1925-67

3-419 Harvey Shaw 1925-68

3-456 Mme Phouthone Phounsavanh P. 2010

Une partie du lot originaire numéro deux mille dix (P. 2010) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil mesurant deux cents (200') pieds de largeur en front au nord-ouest et en arrière au sud-est sur une profondeur de deux cents (200') pieds, les deux côtés au nord-est et au sud-ouest, ayant une superficie totale de 40 000 pieds carrés, étant bornée en avant, en arrière et sur les deux côtés par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire no 2010, laquelle partie de lot est identifiée comme le numéro soixante-six (66) sur un plan de subdivision proposé de ladite propriété, préparé par John O'Gallagher, arpenteur-géomètre, en date du 1^{er} novembre 1972, plan no 600-2.

3-466 Pok Sam Im P.2011

Une partie du lot originaire numéro deux mille onze (P. 2011) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 40 000 pieds carrés, étant borné en avant, en arrière et sur les deux côtés par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire no 2011 laquelle partie de lot est identifiée comme le numéro vingt-six (26) sur un plan de subdivision proposé de ladite propriété, préparé par John O'Gallagher, arpenteur-géomètre, en date du 1^{er} novembre 1972, plan no 600-2.

3-467 Pok Sam Im P.2011

Une partie du lot originaire numéro deux mille onze (P. 2011) au cadastre susdit, ayant une superficie de 40 000 pieds carrés, étant bornée en avant, en arrière et sur un côté au nord-est par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire no 2011, laquelle partie de lot est identifiée comme le numéro vingt-sept (27) sur un plan de subdivision proposé de ladite propriété, préparé par John O'Gallagher, arpenteur-géomètre, en date du 1^{er} novembre 1972, plan no 600-2.

3-481-4 Somdy Vilivong P.2011

Une partie du lot originaire numéro deux mille onze (P.2011) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 40 000 pieds carrés, étant borné en avant et sur les deux côtés par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire no 2011, et en arrière par le lot originaire numéro 2012 ou par des subdivisions de ce lot, laquelle partie de lot est identifiée comme le numéro trois (3) sur un plan de subdivision proposé de ladite propriété préparé par John O'Gallagher, arpenteur-géomètre, en date du 1^{er} novembre 1972, plan no 600-2.

3-481-10 Mme Amorn Sirimanodham épouse de Nokham Pornsavan P.2011

Une partie du lot originaire numéro deux mille onze (P. 2011) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 40 000 pieds carrés, étant bornée en avant, en arrière et sur les deux côtés par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire no 2011, laquelle partie de lot est identifiée comme le numéro dix-sept (17) sur un plan de subdivision proposé de ladite propriété, préparé par John O'Gallagher, arpenteur-géomètre, en date du 1^{er} novembre 1972, plan no 600-2.

3-538 Zimvest Properties Inc. P.2032

Une partie du lot originaire numéro deux mille trente-deux (P.2032) au cadastre officiel de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 2033; vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 2032; vers le sud-ouest par une autre partie du lot 2032 étant une rue projetée; et vers le sud-est par le boulevard Harwood; ayant une superficie de 75 700 pieds carrés.

2. Une autre partie du lot originaire numéro deux mille trente-deux (P. 2032) au cadastre susdit, bornée vers le nord-est par une partie du lot 2033; vers le nord-ouest et le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 2032 étant des rues projetées; et vers le sud-est par d'autres parties dudit lot numéro 2032; ayant une superficie de 38 693 pieds carrés.

3. Une autre partie du lot originaire numéro deux mille trente-deux (P. 2032) au cadastre susdit, bornée vers le nord-est par une partie du lot 2033; vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 2032; vers le sud-ouest et le sud-est par une partie du lot 2032 étant une rue projetée; ayant une superficie de 41 440 pieds carrés.

Ledit emplacement est montré sur le plan numéro 16-174-1 préparé par Monsieur Jean-Charles Legault, a.-g., et désigné comme étant les lots numéros 2032-5, -6, -7, -12, -16, -17, -18 (subdivision proposée)

3-556	Edwin A. Bratton	2033-9
3-557	Edwin A. Bratton	2033-10
3-592	Edwin A. Bratton	2033-45
3-595	Edwin A. Bratton	2033-48
3-597	Hector Cabral	2033-50
3-599	Mar-Ron Inc.	2033-52
3-600	Mar-Ron Inc.	2033-53
3-602	Hector Cabral	2033-55
3-611	Mr Georges K. Michaelk	2033-64
3-612	Ascah Mabel (M.L. Georges)	2033-65
3-653	Georges Vandelac	2033-106
3-654	Georges Vandelac	2033-107
3-687	Mrs Ann Kew	P.2036

Une partie du lot originaire numéro deux mille trente-six (P. 2036) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, comprenant une superficie de 31 610 pieds carrés et bornée comme suit: en front vers le sud-ouest par la route 17 (342); en arrière vers le nord-est par le lot 2037 et, sur les côtés, vers le sud-est et le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 2036.

3-788 Mrs Michael Kew P. 2042

Une partie du lot originaire numéro deux mille quarante-deux (P. 2042) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, bornée comme suit: vers le nord-est par partie du lot 2041; vers le sud-est par partie du lot 1952; vers le sud-ouest et le nord-ouest par d'autres parties dudit lot 2042, comprenant une superficie de 60 000 pieds carrés.

3-817	Zimvest Properties Inc.	2042-2 et 2043-3
3-818	Zimvest Properties Inc.	2042-3 et 2043-3
4-194	Roger Tessier	1763-47
5-32	Fernand Montpellier	Lots 36 et 37

1. Le lot originaire numéro trente-six (36) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Vaudreuil mesurant en superficie 6 322 pieds carrés.

2. Le lot originaire numéro trente-sept (37) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Vaudreuil mesurant en superficie 6 300 pieds carrés.

5-39 Abraham Nozeth P. 43, P. 1767, P. 1768
(Distin Marine Limitée)

a) Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-sept (P. 1767) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 8 555 pieds carrés et bornée comme suit: en front vers le sud-est par la partie du lot 43 décrite en c); au nord-ouest et au sud-ouest par d'autres parties dudit lot 1767; et au nord-est par la partie du lot 1768 décrite en b).

b) Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-huit (P. 1768) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 26 880 pieds carrés, bornée en front vers le sud-est par le chemin Les Chenaux; en arrière vers le nord-ouest et sur un côté vers le nord-est par d'autres parties dudit lot 1768; sur l'autre côté vers le sud-ouest par la partie du lot 1767 décrite en a) et par la partie du lot 43 décrite en c).

c) Une partie du lot originaire numéro quarante-trois (43) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Vaudreuil, ayant une superficie de 46 429 pieds carrés, bornée comme suit: vers le sud-est par le chemin Les Chenaux, en arrière vers le nord-ouest par une partie du lot 1767; sur un côté vers le nord-est par la partie du lot 1768 décrite en b) et de l'autre côté vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot numéro 43.

5-43	Corporation Gestion Vaudreuil	43-10
5-44	Corporation Gestion Vaudreuil	43-11
5-45	Corporation Gestion Vaudreuil	43-12
5-48	Roger Ghyselincks	43-15
5-49	Roger Ghyselincks	43-16
5-61	Jean-Guy Tellier	P. 44

Une partie du lot numéro quarante-quatre (P. 44) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Vaudreuil, bornée en front par la rue Martin; en arrière par partie du lot no 43; d'un côté vers le nord-ouest et de l'autre côté vers le sud-est par partie du lot no 44. Ledit emplacement ayant une superficie de 7 575 pieds carrés.

5-62 Jean-Guy Tellier P. 44

Une partie du lot numéro quarante-quatre aux plan et livre de renvoi officiels du village de Vaudreuil, mesurant dans sa ligne sud-est 125 pieds de profondeur, dans sa ligne nord-ouest 110 pieds de profondeur par 68 pieds de largeur dans sa ligne nord-est, comprenant une superficie de 7 990 pieds carrés et borné en front par la rue Martin, sur les côtés par d'autres parties dudit lot numéro 44 et en arrière par une partie du lot numéro 43.

5-118 Fernand Montpellier P. 89, P. 90

a) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (P. 89) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Vaudreuil, bornée comme suit: au nord-ouest par la rue St-Louis; au sud-est par les résidus dudit lot numéro 89; au sud-ouest par une partie du lot numéro 88; et au nord-est par la partie du lot numéro 90 décrite en b);

b) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (P. 90) au cadastre susdit, bornée comme suit: au nord-ouest par la rue St-Louis; au sud-est par les résidus dudit lot numéro 90; au sud-ouest par la partie du lot numéro 89 décrite en a); et au nord-est par une partie du lot numéro 91.

Ledit emplacement ayant une superficie de 8 625 pieds carrés.

5-314	Placements M.C.A. Inc.	1767-92
5-318	Frank Santucci	1767-96
5-340	Les Placements M.C.A. Inc.	1767-118
5-341	Les Placements M.C.A. Inc.	1767-119
5-345-032	Les Placements M.C.A. Inc.	

1767-157 qui remplace partie du lot 1767-130 et partie du lot 1767-131.

5-345-033 Les Placements M.C.A. Inc.
1767-158 qui remplace partie du lot 1767-129 et partie du lot 1767-130.

3-345-034 Les Placements M.C.A. Inc.
1767-159 qui remplace partie du lot 1767-128 et partie du lot 1767-129.

3-345-035 Les Placements M.C.A. Inc.
1767-160 qui remplace partie du lot 1767-128.

3-345-036 Les Placements M.C.A. Inc.
1767-161 et 1768-156 qui remplacent partie du lot 1767-146, le lot 1767-147, partie du lot 1768-122, le lot 1768-123 et partie du lot 1768-124.

5-345-037 Les Placements M.C.A. Inc.
1767-162 et 1768-157 qui remplacent partie du lot 1767-145, partie du lot 1767-146, partie du lot 1768-121 et partie du lot 1768-122.

5-345-038 Les Placements M.C.A. Inc. 1768-52

1767-163 et 1768-158 qui remplacent partie du lot 1767-143, le lot 1767-144, partie du lot 1767-145, les lots 1768-119, 1768-120 et une partie du lot 1768-121.

5-346 Abraham Nozeth (Distin Marine Ltée) P. 1768

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-huit (P. 1768) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, ayant une superficie de 4 293 pieds carrés, bornée en front vers le nord-ouest par le chemin Les Chenaux; en arrière vers le sud-est par la rivière Outaouais; sur un côté vers le nord-est par une autre partie dudit lot 1768; et de l'autre côté vers le sud-ouest par une partie du lot 42 au cadastre du village de Vaudreuil.

5-400 Les Placements M.C.A. Inc. 1768-52

5-413 Aitchley Ferguson 1768-67

5-431-055 Les Placements M.C.A. Inc. 1768-154

5-431-056 Les Placements M.C.A. Inc. 1768-153

5-431-057 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-155 qui remplace une partie du lot 1768-124 et le lot 1768-125.

5-431-058 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-159 qui remplace les lots 1768-109 et 1768-110.

5-431-059 et Les Placements M.C.A. Inc.

5-431-059-001

1768-160 qui remplace les lots 1768-111 et 1768-112.

5-431-060 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-161 qui remplace le lot 1768-97 et partie du lot 1768-98.

5-431-061 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-162 qui remplace partie du lot 1768-98, et lot 1768-99.

5-431-062 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-163 qui remplace partie du lot 1768-99, le lot 1768-100 et partie du lot 1768-101.

5-431-063 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-164 qui remplace partie du lot 1768-101 et le lot 1768-102.

5-431-064 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-165 qui remplace le lot 1768-118 et partie du lot 1768-117.

5-431-065 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-166 qui remplace partie du lot 1768-117, les lots 1768-116, 1768-115 et partie du lot 1768-114.

5-431-066 Les Placements M.C.A. Inc.

1768-167 qui remplace partie du lot 1768-114 et le lot 1768-113.

5-456 Consolidated Bathurst Inc. P. 1774

Une partie du lot originaire mille sept cent soixante-quatorze (P. 1774) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, bornée au nord-est par une partie du lot 55 de la subdivision du lot originaire 1775 (1775-ptie 55); au sud par une partie du lot 1774 étant partie de la route Transcanadienne; et au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1774. Ladite partie de lot contient une superficie de 3,95 acres.

5-524 Consolidated Bathurst Inc. 1775-34

5-525 Consolidated Bathurst Inc. 1775-35

5-526 Consolidated Bathurst Inc. 1775-36

5-527 Consolidated Bathurst Inc. 1775-37

5-528 Consolidated Bathurst Inc. 1775-38

5-546 Consolidated Bathurst Inc. 1775-55

5-547 Consolidated Bathurst Inc. 1775-55-1

5-653 Ronald A. Javitch 2056

Le lot originaire numéro deux mille cinquante-six (2056) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, comprenant une superficie de 20 249 pieds carrés.

6-304 William Malofy 1759-104

6-376 William Malofy 1759-184

6-377 William Malofy 1759-185

6-380 Dominique Ribeiro 1759-188

6-444	Antonio Mascarinas	1759-275
6-445	Antonio Mascarinas	1759-276
6-517	Desrochers Construction Inc.	P. 1762

Une partie du lot originaire numéro mille sept cent soixante-deux (P. 1762) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Michel-de-Vaudreuil, comprenant une superficie de 18 297 pieds carrés, bornée au nord par le lot 1762-221; à l'est et au sud-est par le boulevard de la Cité-des-Jeunes; au sud-ouest par les lots 1759-97, 1759-98, 1759-99, 1759-100, 1759-101 et par une partie du lot 1759; et au nord-ouest par la rue Brouillard.

Vaudreuil, le 5 novembre 1979.

3896-46-2-o

Le greffier,
LISE LEMIRE.

Cité de Verdun

Avis public est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la cité de Verdun, seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 4555, avenue Verdun, Qué., le MERCREDI DIX-NEUVIEME jour de DECEMBRE 1979, à ONZE heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Noms des propriétaires

Cadastre

Subdivisions

M. et Mme Emilio Ciciola	3263	1 ptie	Avec bâtisse
--------------------------------	------	--------	--------------

Un emplacement sis et situé en la cité de Verdun, ayant front sur l'avenue River, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Montréal comme étant une partie du lot numéro un (1) de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille deux cent soixante-trois (3263-ptie 1) du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, de forme légèrement irrégulière et contenant cent cinquante-neuf pieds et huit pouces (159'8") en front sur la rue River, cent cinquante-neuf pieds et huit pouces (159'8") à l'arrière, par une profondeur de cent dix pieds et quatre pouces (110'4") du côté sud-est et du côté nord-ouest, bornée en front par ladite rue River, à l'arrière par partie du lot originaire numéro 3261, d'un côté au sud-est par le lot numéro 3263-2 et de l'autre côté au nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 3263-1. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Immeubles Lanouette Inc.	3405	708, 709	Avec bâtisse
Mme Jacques Morier	4670	1029, 1030	Avec bâtisse
Estate Mrs. Konstantin Kornacki	4681	124	

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la paroisse de Montréal et situés dans la cité de Verdun. Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles. Conditions: comptant lors de l'adjudication.

Verdun, Qué., le 13 novembre 1979.

3959-47-2-o

Le greffier,
JEAN NOËL LEFEBVRE.

Errata

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE MAGOG-ORFORD

A la *Gazette officielle du Québec*, édition du 20 octobre 1979, volume 111, numéro 42, page 9449, aux dixième et onzième lignes, il aurait fallu lire «est situé à Magog, dans le district électoral de Orford» au lieu de «est situé à Magog, Qué., dans le district électoral de Orford, Saint-François, Sherbrooke et Mégantic-Comp-ton».

3912-o

Le directeur,
PIERRE-PAUL ARMAND.

AUTOS CANADA/U.S.A. INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de changement de nom paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 41, en date du 13 octobre 1979, à la page 9171, de la compagnie «AUTOS CANADA/U.S.A. INC.», en y remplaçant la date de constitution en corporation «6 octobre 1974» par «6 octobre 1964».

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
1251-8007

3912-o

LE HOLDING I.H.M. LTEE

Prenez note que dans l'avis paru le 13 octobre 1979, à la page 9172 du numéro 41 de la *Gazette officielle du Québec*, l'ancien nom aurait dû se lire comme suit: «INDEX HOLDINGS & MANAGEMENT LTD.»

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

3912-o 1267-2473

**LES INFORMATIENS LICENCIES
DU QUEBEC INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes, en date du 2 août 1979, de la compagnie «LES INFORMATIENS LICENCIES DU QUEBEC INC.», paru le 8 septembre 1979 à la page 8257 du numéro 36 de la *Gazette officielle du Québec*,

en y remplaçant dans ledit nom le mot «LICENCIES», de manière que le nom se lise ainsi: «LES INFORMATIENS LICENCIES DU QUEBEC INC.».

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

3912-o 1637-9877

LES PETROLES G. BIRON INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 35, en date du 1^{er} septembre 1979, à la page 8080, de la compagnie «LES PETROLES G. BIRON INC.», en y remplaçant la date de constitution en corporation «13 juillet 1979» par «31 juillet 1979».

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

3912-o 1637-9554

<i>Gazette</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page Lire:</i>	<i>Au lieu de:</i>
36(08-09-79)	Lettres patentes (3 ^e partie)	8255 CENTRE ARTISANAL DU DETOUR INC. 1636-7732	CENTRE ARTISANAL DU RETOUR INC. 1636-7732
34(25-08-79)	Lettres patentes (1 ^{re} partie)	7934 FERME PAUL-EMILE POULIOT & FILS INC. 1637-7061 Date de constitution en corporation: 17 07 79	FERME PAUL-EMILE POULIOT & FILS INC. 1637-7061 Date de constitution en corporation: 19 07 79

3911-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI SUR LES

COOPERATIVE DE CONSOMMATION ST-PIE X (<i>Formation</i>)	10099
---	-------

AVIS DIVERS

ASSEMBLEE SPIRITUELLE DES BAHAI'S DE LONGUEUIL (L') (<i>L.P.</i>)	10099
CONSTRUCTION VANIER ENR (<i>Nomination d'un liquidateur</i>)	10099
COTE-SAINT-LUC, CITE (<i>Rues et ruelles</i>)	10099
L'ASSOMPTION, PAROISSE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	10100
POINTE-CLAIRE, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	10100
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR, CANTON (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	10100
SPIRITUAL ASSEMBLY OF THE BAHAI'S OF LONGUEUIL (THE) (<i>L.P.</i>)	10099

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE ATLAS ASBESTOS (<i>Changement de nom</i>)	10100
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MAGOG-ORFORD (<i>Formation</i>) (<i>Erratum</i>)	10128
CAISSE POPULAIRE DE INVERNESS (LA) (<i>Changement de nom</i>)	10101
CAISSE POPULAIRE DE ST-CYRILLE DE WENDOVER (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	10101
CAISSE POPULAIRE DE ST-EVARISTE VILLAGE (LA) (<i>Changement de nom</i>)	10101
CAISSE POPULAIRE DE ST-EVARISTE VILLAGE (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	10101
CAISSE POPULAIRE DE ST-PATRICE DE BEAURIVAGE (LA) (<i>Changement de nom</i>)	10101

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

ALBERTINE, MARIE	10101
ARMSTRONG, DANIEL	10102
BRODEUR, JOCELYN	10102
DMITRIEFF KOKLINE, HELENE	10102
DUCHESNEAU, JOSEPH FERNAND ANDRE	10102
FRAT, SOUREN MIKHAEL	10102
GODIN, JOSEPH GEORGES LIONEL	10102
LAFLEUR, JEAN-JULES	10102
MIMEAULT, ANDRE	10102
PETITCLERC, YOLLENNE	10102
TREMBLAY, FRANCE	10103
VALLIERES, JUDE	10103

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DECISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER	10088
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ	10090
— DÉCHETS	10096
— ÉCOLIER	10082
— LOCATION	10093
— MARITIME	10098
— PRODUITS NOMMES	10092
— TAXI	10084
— TRANSPORT EN VRAC	10094
— VOYAGEUR	10081
DECISIONS RENDUES (<i>Erratum</i>)	10098

COMPAGNIES — LOI SUR LES

ABANDON DE CHARTE

DELCO ENTREPRISES INC.	10063
EDITIONS SCIENTIFIQUES COSMOS INC.	10063

COMPAGNIES — LOI SUR LES**ABANDON DE CHARTE — suite**

	Page
LEXART INC.	10063
LU-BESS LTD.	10063
MILOT (J.A. VICTORIN) INC.	10063
PARK PHOTO SUPPLY LTD.	10063
PEINTURE & DECOR COLONIAL LTEE	10063
PLACEMENTS PROVENCHER INC. (LES)	10063
REPARATIONS D'AUTOS ALIFE INC.	10063

ADMINISTRATEURS (Article 84)

AUTOBUS ROLAND LORD INC.	10063
BELLE-CHASSE ET PECHE INC.	10063
CHANTAL (RAYMOND) & ASSOCIES INC.	10063
CLUB DE PONEY DE VICTORIAVILLE INC.	10064
CONSTRUCTIONS P.R.V. INC. (LES)	10064
ENTREPRISES LION INC. (LES)	10064
FISSET (J.O.) INC.	10064
JARDINS LAVIOLETTE INC. (LES)	10064
LEGERBOURG INC.	10064
RADIO DES PLAINES LTEE (LA)	10064
RADIO DES PLAINES LTEE (LA)	10064

CHANGEMENT DE NOM

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE LA SOTTISE INC.	10064
AUTOS CANADA/U.S.A. INC. (Erratum)	10128
HOLDING I.H.M. LTEE (LE) (Erratum)	10129

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ACIER ST-LAURENT LTEE	10103
BIRCH INVESTMENT CORP.	10103
CAMASON CORP.	10103
COMMISSION DES SPORTS ET DES LOISIRS DE DONNACONA INC.	10103
CORPORATION MINIERE MASSAWIPPI LTEE (L.R.P.)	10103
COVESTEC INC.	10103
EDIFICE MEDICAL DE HULL LIMITEE (L')	10103
ENTREPRISES VERMABEL INC. (LES)	10104
EQUIPEMENTS TRIANGLE INC. (LES)	10104
FERLAND (A.) & FILS LIMITEE	10104
FERME Y. LEVIS INC.	10104
FRANK & PASCAL CONSTRUCTION CO.	10104
GREEN BRIDGE REALTY LTD.	10104
IMMEUBLE PONT VERT LTEE	10104
IMMEUBLES LA ROCAILLE LTEE (LES)	10104
IMMEUBLES RENTABLES INC. (LES)	10104
PROFUS INC.	10105
PROMOTIONS SPORTIVES M.G. INC. (LES)	10105

DOMICILE LEGAL (Article 30)

BASTOGNE DEVELOPMENT LTD.	10064
BOUDREAU, AUGER & ASSOCIES INC.	10065
BOUDREAU (GUY) INC.	10065
BOUTIQUE ERICYANE INC.	10065
BUILDING OWNERS' AND MANAGERS' ASSOCIATION OF MONTREAL, INC.	10065
CANADIAN AERONAUTICAL INSTRUMENTS LTD.	10065
CLUB DE SKI DE FOND DE VAL D'OR INC.	10065
ENTREPRISES DE NETTOYAGE M.P. INC. (LES)	10065
ENTREPRISES LION INC. (LES)	10065

COMPAGNIES — LOI SUR LES

DOMICILE LEGAL (Article 30) — suite

	Page
FORTIER, LANGEVIN & ASSOCIES INC.	10065
GARGON INC.	10065
GUILLEMETTE (JACQUES) INC.	10065
IMMEUBLES VICLAU INC. (LES)	10065
MAISON DE LA FOURRURE IDEALE INC.	10065
PHILDAR LTEE	10065
SAINT-ONGE ELECTRONIQUE INC.	10065
SIREM INC.	10065

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE)

ACCESSOIRES M.G. INC. (LES)	10066
AGENCES ALISON INC.	10066
ALIMENTATION ST-PAUL INC.	10066
ALISON AGENCIES INC.	10066
ART-DECO PHEBUS INC.	10066
AUTOMOBILES PEARSON INC.	10066
AUTOS ANDRE & ADRIEN PELLETIER INC.	10066
BEIGNES BELANGER & FILS INC.	10066
BOUTIQUE L'ATTENTE INC.	10066
BUSQUE ET THEBERGE INC.	10066
CARROSSERIE MONTREAL (1979) INC.	10066
CENTRE CHARLAUTO INC.	10066
CENTRE DE DECOR SALVI INC.	10066
CESARI AND SONS MAINTENANCE INC.	10066
COMPAGNIE DE GESTION CORTINA & ASSOCIE INC.	10066
COMPO-GYM INC.	10066
CONSTRUCTIONS GILLES LAPOINTE LTEE (LES)	10066
DEPANNEUR MONTEE MASSON INC.	10066
ENTRETIEN CESARI ET FILS INC.	10066
FERME ADRIEN GILBERT INC.	10066
FERME FRANCOIS MONTPETIT INC. (LA)	10066
FERME L. ROUSSEAU INC.	10067
FERME M. & C. BROWN INC.	10067
FERME MARCEL PARENT ET FILS INC.	10067
FERME PAUL-EMILE POULIOT & FILS INC. (Erratum)	10129
FERME ROSAIRE PICARD INC.	10067
FOYER SAINTS-ANGES DE HAM-NORD INC.	10067
GESTION HECTOR JOLICOEUR INC.	10067
GESTION HERMANN FOURNIER INC.	10067
GESTION SYLGUYAN INC.	10067
HIFACH INC.	10067
IMMEUBLES BELAND LTEE (LES)	10067
IMMEUBLES MERCEDES (1979) LTEE (LES)	10067
IMMEUBLES STAT LTEE	10067
IMPORTATION-EXPORTATION QUEBEC-ANTILLES INC.	10067
JOURNAL LE TOULADI INC.	10067
LABERGE, PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC.	10067
MAMOLYCRI INC.	10067
MERCEDES REALTIES (1979) LTD.	10067
MONTREAL AUTO BODY (1979) INC.	10066
MORIN (R.E.J. & N.) INC.	10067
PETROLES G. BIRON INC. (LES) (Erratum)	10129
PLACEMENTS MADO LTEE (LES)	10067
PLACEMENTS NANTREL INC.	10067
PRODELEC INC.	10067
RESIDENCE DU SOMMET BLEU INC.	10067
RESTAURANT LES MOUSQUETAIRES DU ROY (1979) INC.	10068
RIVEST (PAUL-EMILE) INC.	10068

COMPAGNIES — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE) — suite**

	Page
ROI DES ÉPICES INC. (LE)	10068
ROTAM INC.	10068
SERVICES GÉNÉRAUX DE FORMATION ET D'ANIMATION S.G.F.A. INC.	10068
SERVICES S.J.M. INC. (LES)	10068
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES G.R.F. INC.	10068
SOUDURE GÉNÉRALE CAYA & LAPRADE INC.	10068
TRANSPORT A.R.V. INC.	10068
UNIPAIN INC.	10068
VARIÉTÉS RACAM INC.	10068
VERGER MODÈLE INC.	10068
VÊTEMENTS D'ENFANTS PINOCCHIO INC.	10068
VOYAGES P.C.A. INC.	10068

LETTRES PATENTES (3^e PARTIE)

AMICALE DES HOTELIERS ET DES RESTAURATEURS DE QUÉBEC (L')	10068
ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS AMATEURS DE HUNTINGVILLE INC. (L')	10069
ASSOCIATION DES ÉPILEPTIQUES DE LA MAURICIE ET DES BOIS-FRANCS	10069
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES, L'EAU VIVE (L')	10069
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE-VILLE STE-MARIE INC.	10069
ASSOCIATION LOCALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DES APPALACHES	10069
ASSOCIATION RECREATIVE POUR LES PERSONNES ÂGÉES D'ANJOU (A.R.P.A.) INC.	10069
ATELIER DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS	10069
CENTRE ARTISANAL DU DETOUR INC. (<i>Erratum</i>)	10129
CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LA READAPTATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE LAVAL	10069
CHAMBRE DE COMMERCE FINNO-CANADIENNE	10069
CLUB DE HOCKEY MINEUR DU QUARTIER NORD DE SHERBROOKE INC.	10069
CLUB DE JUDO BOUCHERVILLE INC.	10069
CLUB DE QUILLES DES ÉTOILES	10069
CLUB LIONS DE ST-LEONARD INC.	10069
CLUB OPTIMISTE MERCIER, QUÉBEC INC.	10069
COLLECTIF D'INFORMATION ET D'ANIMATION JURIDIQUE S.L. INC.	10069
COMITÉ D'ACCUEIL AUX RÉFUGIÉS PAROISSE ST-MAURICE-DE-DUVERNAY INC.	10069
DESCENDANTS DE LOUIS PINARD INC. (LES)	10069
ÉDITIONS QUÉBEC-MUSIQUE (LES)	10070
GARDERIE CARCAJOU	10070
GARDERIE L'APPRENTI-SAGE (LA)	10070
GARDERIE TROTTE-MENU	10070
HARMONIE DE BEAUPORT INC.	10070
INFORMATIENS LICENCIES DU QUÉBEC INC. (LES) (<i>Erratum</i>)	10129
L'IDEE-AU-LOGIS	10070
LOISIRS ADAPTÉS MONTMAGNY, INC.	10070
MILPAT, CLUB DE COUREURS SUR ROUTE INC.	10070
ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. CHAPITRE DU VERSEAU	10070
PHOTO-CLUB LE 3 ^e ŒIL	10070
PORTE-PLUME INC. (LE)	10070
SECRÉTARIAT DES SYNDICATS NATIONAUX DE CHICOUTIMI	10070
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RIVE-NORD DES MILLE ÎLES INC. (LA)	10070
SOCIÉTÉ DES AMIS DU MOULIN DU PORTAGE (LA)	10070
TROIS R DE RIVIÈRE-BLEUE INC. (LES)	10070
TROUPE SOLEIL (LA)	10070
UNION BÉNÉVOLE DE ST-COME	10070

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

BETY (REJEAN) INC.	10071
BOUTIQUE ERIKA INC.	10071
CENTRE SPORTIF MERCIER INC.	10071

COMPAGNIES — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — suite

	Page
CORPORATION DE PLACEMENTS LAVAL-OUEST INC. (LA)	10071
ENTREPRISES CAMILLE & RAOUL DUBE INC. (LES)	10071
GAGNON (L.B.) & CIE LTEE	10071
IMMEUBLES GEVA INC. (LES)	10071
LAUZON (LAURENT) LTEE	10071
MEKANIK INC.	10071
PECHEURS & CHASSEURS AVERTIS INC.	10071
PLACEMENTS ROBERT LEMAY INC. (LES)	10071
QUERELIN INC.	10071
SUPERMARCHES LAPLANTE & GOULET INC. (LES)	10071
TARDIF (J.F.) INC.	10071
VILLA MGR BOURDAGES INC.	10071

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI SUR LES

CHANGEMENT D'AGENT(S)

TENNANT (C.), SONS & CO., OF NEW YORK	10105
---------------------------------------	-------

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITE

CARTER, SYLVIE	10105
COURSOL, EDMOND	10105
STE-MARIE, ROBERT	10105

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

CONCORDE ENTERPRISES LIMITED	10106
SAINT-LAURENT, VILLE	10106
SAINT-MARTHE-SUR-LE-LAC, VILLE	10106

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE

CANDIDAT INDEPENDANT POUR LE COMTE DE MAISONNEUVE AUX ELECTIONS DU 14 NOVEMBRE 1979 (Autorisation)	10107
PARTI LIBERAL (Remplacement du représentant officiel de D'Arcy McGee)	10107
PARTI LIBERAL (Remplacement du représentant officiel de Papineau)	10107
PARTI LIBERAL (Remplacement du représentant officiel de Taschereau)	10107
PARTI QUEBECOIS (Remplacement du représentant officiel de D'Arcy McGee)	10107

MINISTERES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES CULTURELLES

FONDS CHARLES-PHILIPPE-FERDINAND BAILLARGE (LE) (Biens culturels classés)	10107
---	-------

CONSUMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE BEAUCE (Demande de fusion)	10108
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ESTRIE (Demande de fusion)	10108
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE (Délivrance de permis)	10108
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE LOTBINIERE (LA) (Délivrance de permis)	10109
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE MONTMAGNY (Demande de fusion)	10109

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

PRET HYPOTHECAIRE (LE) (Augmentation du capital-actions)	10109
--	-------

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA**DECRET CONCERNANT LE ZONAGE AGRICOLE**

	Page
SAINT-ETIENNE, MUNICIPALITE	10109
SAINTE-THERESE, VILLE	10110

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS**

AGENCES D'ASSURANCE R. DUPUIS INC.	10072
ALIMENTATION ORLEANS LTEE	10072
ANMAX REALTY INC.	10072
ARMON CONSTRUCTION LTD.	10072
ARONOFF (NAT) OIL & COAL CO. LTD.	10072
ATLAS ST. LUC BOWLING CLUB INC.	10072
ATWATER DEVELOPMENT LTD.	10072
AUBERGE PERIBONKA INC. (L')	10072
AUTOBUS BREAKEYVILLE CHARNY INC.	10072
B.M.S. HOLDINGS INC.	10072
BANNER-O'CONNELL LIMITED	10072
BARCLAY TRADING CO. LTD.	10072
BAROT LTEE	10072
BARRETTE (OSWALD) LIMITEE	10072
BARRETTE TRANSPORT LTEE	10072
BAUMAC CONSTRUCTION CORP.	10072
BAY-GREEN ENTERPRISES INC.	10072
BEAUPORT GRANIT LTEE	10072
BEAUREGARD AUTOMOBILES LTEE	10072
BEAURIVAGE HOSIERY LIMITED	10074
BEL-MAC BOARDING KENNELS LIMITED	10076
BERTRAND ELECTRIQUE LTEE	10072
BESTLOX COMPANY LTD.	10072
BEVEL CONSTRUCTION INC.	10072
BILT-RITE AUTOMOTIVE SALES & SERVICE CORP.	10072
BISSONNETTE & GERVAIS INC.	10073
BLACKHEATH FARMS LTD.	10073
BLAIR HUDSON CONSTRUCTION LTD.	10073
BLOSSOM CHILDREN'S WEAR INC.	10073
BOILY (J.A.) & FILS LTEE	10073
BORGSEN STEEL CORPORATION	10073
BOWL-ARENA INC.	10073
BOWLING VAL ROYAL LTEE	10073
BRETT-ROSS INCORPORATED	10073
BRISTOL TRADING CO.	10073
CABARET ISTANBUL INC.	10073
CAFETERIA MOBILE INC.	10073
CANADIAN SASI LTD	10077
CANADIAN STANDARD KITCHEN CABINET CO. LTD.	10073
CENTRE MEDICAL STE MADELEINE INC. (LE)	10073
CHAMPION TRAMPOLINE LTD.	10073
CHAUSSURE DE SECURITE INC. (LA)	10073
CHEZ YVETTE INC.	10073
CIE DE DEMOLITION ET DE RECUPERATION ECHO LIMITEE (LA)	10073
CLUB DE FOOTBALL LES TIGRES DE QUEBEC INC. (LE)	10073
COANDMO CONSTRUCTION LTD.	10073
COBBLER CORPN	10073
COLDBAR CORPORATION	10073
CONTINENTAL ALUMINUM WINDOW CO. LTD.	10073
CONTINENTAL BREWING SYNDICATE LTD.	10073
CORPORATE LEASEHOLDS INC.	10073
COTTAGE ARTCRAFT INC.	10073

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

CWINSURANCE AGENCY INC.	10074
DAGENAIS (J.R.) & FILS INC.	10074
DENO'S GIFT SHOP INC.	10074
2800 BOIS FRANC INC.	10074
DORE & FRERE, LIMITEE	10074
DOYON (RAY) LODGE INC.	10074
DUBREUIL (ROBERT) INVESTMENT CO. LTD.	10074
EASTERN FRUIT MARKET LIMITED	10074
EDITIONS DE WATERLOO LTEE (LES)	10074
ENTREPRISES DUVATIER INC. (LES)	10074
FAIRDALE INVESTMENT CORPORATION	10074
FAMILIA KNITTING MACHINE CO.	10074
FIELDING AVE. APTS LTD.	10074
FILATURE BEAURIVAGE LIMITEE	10074
FLEURY JEWELLERY LTD.	10074
FORTIN & VAILLANCOURT INC.	10074
FRANCO-ITALIA TEXTILES LTD.	10074
GAGNON FRERES (CHICOUTIMI) LTEE	10074
GARSHELAD CORP.	10074
GASPE ADJUSTERS LTD	10074
GATES CONSTRUCTION LIMITED	10074
GOLDSTAN INVESTMENT INC.	10074
GOODLAND INVESTMENT CORP.	10074
GRAND'S TRANSPORT LIMITED	10074
GREAT WESTERN PACKAGING INC.	10074
HAIN'S FURNITURE INCORPORATED	10074
HAUTERIVE (5-10-15) LTEE	10074
HOLLOWPANE WINDOW GLASS CO. LTD	10074
HOTEL VAUDREUIL QUEBEC LTEE	10075
HULL CONSTRUCTION LIMITEE	10075
IBERVILLE ASPHALTE LTEE	10075
IMMEUBLES J. A. CLOUTIER LTEE (LES)	10075
IMPERIAL AIR FREIGHT TRANSPORT SERVICE LTD.	10078
IMPRIMERIE PILON, LIMITEE	10075
INDEPENDENCE & OPPORTUNITIES INC.	10075
INDUSTRIAL OVERLOAD INC.	10075
INDUSTRIES CHATEAU — INDUSTRIES INC. (LES)	10075
INSLEY CONSTRUCTION & EQUIPEMENT LTEE	10075
INTERKNIT MILLS LTD.	10075
INTERNATIONAL CHIBOUGAMAU MINING COMPANY LIMITED (N.P.L.)	10075
INTERNATIONAL HEATING & GAS APPLIANCES LTD.	10075
INTERNATIONAL PALLET, LIMITED	10075
ITALIAN VILLAGE RESTAURANT INC.	10075
JALCO INC.	10075
JEANNOTTE & FRERES LTEE	10075
JUNIOR LADY INC.	10075
KANTEX MFG. INC.	10075
KEY PERSONNEL OFFICE SERVICES LTD.	10075
LACHANCE & BOISSELLE INC.	10075
LADERO INC.	10075
LAFOREST (J. & M.) LIMITEE	10075
LANCIAULT & FRERES LTEE	10075
LAVIOLETTE AUTOMOBILES CIE LTEE	10075
LEFRANCOIS & DUBE INC.	10075
LEMAIRE (R.) INC.	10075
LEMIEUX AUTO REPAIRS LTD.	10075
MACLAN REALTIES INC.	10075
MAGNY (MAURICE) LIMITEE	10076

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
MALTAIS AUTO LTEE	10076
MAPLE GROVE DEVELOPMENT CORP	10076
MAPLE LEAF ALUMINIUM PRODUCTS INC.	10076
MARLEN INVESTMENT LTD.	10076
MAR-LOW CONSTRUCTION CORP.	10076
MC GUIRE (G.) INC.	10076
MEDIBEC LTEE	10076
METRO FILM LABORATORIES LIMITED	10076
METRO SECURITY SERVICE INC.	10076
MO (HENRI) FURNITURE INC.	10076
MONBROOK INDUSTRIES CORP.	10076
MONT-JOLI AUTOMOBILES LTEE	10076
MONT-ROLAND SAND LIMITED	10077
MONT-VALIN CONSTRUCTION INC.	10076
MORA IMPORT & EXPORT CO. LTD	10076
MOULIN A SCIE BLAIN INC.	10076
MR. AUTO PAINTING INC.	10076
NATIONAL LINEN SERVICE INC.	10076
NATIVE INVESTMENT CORP.	10076
NUCLEAR SHELTERS LTD.	10076
OLIGNY PUBLISHING CO. LIMITED	10076
ORLEANS ALIMENTATION LTD	10072
OUTAOUAIS CONSTRUCTION INC.	10076
P.L. AUTOMOBILES INC.	10076
PARENT CARRIERES & PAVAGES INC.	10076
PARENT QUARRIES & PAVING INC	10076
PATISSERIE EVERETT INC.	10076
PEG & LOUISE RESTAURANT INC.	10076
PENSION POUR ANIMAUX DOMESTIQUES BEL-MAC LIMITEE	10076
PETROLES D'ALMA LTEE (LES)	10076
PLACE JOLIE RESTAURANT INC.	10076
PLACEMENTS IMBLEAU INC.	10077
PLAZA STONE INC.	10077
PRODUITS DENYSE INC. (LES)	10077
PRODUITS DRUMMOND PRODUCTS LTEE LTD	10077
PRONOVOST & COMPAGNIE INC.	10077
PROVINCIAL GAS & WELDING SUPPLIES (ST JEROME) LTD.	10077
PROVINCIAL READY-MIX LTEE	10077
QUALITY FURNITURE INC.	10077
QUATRE BOULEVARDIERS INC. (LES)	10077
QUEBEC LAUNDRY INVESTMENTS LIMITED	10077
QUEBEC TIGERS FOOTBALL CLUB INC	10073
R I P KOTE SUPPLY LTD.	10077
REGIONAL GAS & WELDING SUPPLIES LTD.	10077
RENT-A-MACHINE LIMITED	10077
RESTAURANT CLAIRE FONTAINE INC.	10077
RICHMOND TRUDEAU LTEE	10077
SABLE MONT-ROLLAND LTEE	10077
SAGUENAY STRUCTURAL CO. LTD.	10077
STE. ROSE SHOPPING CENTRE LTD.	10077
SALON DE COIFFURE PENELOPE INC.	10077
SALON DE COIFFURE ROGER INC.	10077
SASI DU CANADA LTEE	10077
SCARFMASTER INC.	10077
SENNETERRE TIRE SERVICE LIMITED	10077
SEPT-ILES PLUMBING & HEATING SUPPLY LTD.	10077
SERVAHOME PRODUCTS LTD.	10077
SERVICE DE TRANSPORT AERIEN IMPERIAL LTEE	10078

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

Page

SHATILLA PROPERTIES LIMITED	10078
SHENLEY MILLS COMPANY LIMITED	10078
SILVERBERG'S INC.	10078
SIMONATO TERRAZO & MOSAIC LTD.	10078
SIMONATO TERRAZO & MOSAÏQUE LTEE	10078
SOUTHGATE CONSTRUCTION CO. LTD	10078
SPORTS ET LOISIRS DE ST-EPHREM (BEAUCE) INC. (LES)	10078
STANDARD PRINTING CO. LTD.	10078
STATE CONSTRUCTION COMPANY	10078
STOCKHOLM INVESTMENT CORP.	10078
STONEGATE CO. LTD.	10078
STOP-N-PARK CORP.	10078
SUNSHINE FURNITURE INC.	10078
SUPER MARCHÉ MARTEL INC. (LE)	10078
SUPPER CLUB OF AMERICA (QUEBEC) INC.	10078
TANGIBLE INVESTMENTS LTD.	10078
TERMINAL PACKAGING & WAREHOUSING COMPANY INC.	10078
TIC-TAC MOTEL INC.	10078
TRAFARI FASHIONS INC.	10078
TRANS-CANADA UND-A-SPRAY LIMITED	10078
TURGEON (THEO) (FORESTVILLE) INC.	10078
URBAN PUBLISHING CO. LTD.	10078
VADUZ INVESTMENT CORP.	10078
VERVIL CONSTRUCTION LTEE	10078
VIBAR DEVELOPMENT CORP.	10078
VILLE DES FLEURS DEVELOPMENT CORP.	10079
VILLE JACQUES CARTIER HOLDING CORPORATION	10079
VINGER CLOTHES INC.	10079
VULCANISATION DU SAGUENAY INC.	10079
W.J. PRETLOVE INC.	10079
WEINER (RON) INC.	10079
WESTMORE RESTAURANT & DELICATESSEN INC.	10079

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

BUILDING CONSULTANTS CORPORATION	10079
IMMEUBLES P. SIMARD LTEE (LES)	10079

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC (L.P.S.)	10110
---	-------

SOUSSIONS — DEMANDES DE

LAURENTIDES, VILLE	10110
LES CEDRES, VILLAGE	10111
MONSIEUR VACHON, COMMISSION SCOLAIRE	10111
NORANDA, CITE	10112
POINTE-CLAIRE, VILLE	10113
SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE, PAROISSE	10113

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DU TEMISCAMINGUE (Constitution)	10114
--	-------

VENTE(S) PAR SHERIF**BEAUCE**

LABBE c. LACHANCE	10115
-------------------------	-------

VENTE(S) PAR SHERIF — suite

Page

HULL

CHRYSLER CREDIT OF CANADA LTEE c. ROBINSON	10115
--	-------

MONTREAL

NATOFIN (HELLER) LTEE c. ADLER	10116
--------------------------------------	-------

VENTE(S) POUR TAXES

OTTERBURN PARK, VILLE	10117
SAINTE-JULIE, VILLE	10118
VAUDREUIL, VILLE	10121
VERDUN, CITE	10128

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI SUR LES	10099
AVIS DIVERS	10099
CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT, LOI SUR LES	10100
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI SUR LE	10101
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	10088
COMPAGNIES, LOI SUR LES	10063-10103
COMPAGNIES ETRANGERES, LOI SUR LES	10105
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	10105
DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE	10106
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE	10107
MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES	10107
POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS, LOI SUR LES	10109
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA	10109
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	10072
SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	10110
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	10110
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	10114
VENTE(S) PAR SHERIF	10115
VENTE(S) POUR TAXES	10117

nouveautés

Justice et législation

Loi visant à favoriser le civisme:

1977, c. 7 et modification

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, août 1979. 9 p., 24 cm
ISBN 2-551-03438-8
EOQ 4370, broché

0,55 \$

Index cumulatif des textes réglementaires de 1867 au 30 juin 1979

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, juin 1979. 256 p., 24 cm
— (Gazette officielle du Québec; Partie 2,
30 juin 1979)
EOQ 4368, broché

2,00 \$

Loi annotée sur les poursuites sommaires par Lucien LeBlanc, Cathie Halpenny et Micheline Rioux

Min. Justice
Québec, 1979. 222p., 24 cm
ISBN 2-550-00105-2
EOQ 4364, broché

10,00 \$

Revenu

Évolution de la répartition des revenus au Québec 1961-1978: Quelques facteurs explicatifs

Min. Conseil exécutif
Office de planification et de développement du Québec
Québec, mars 1979. 93 p., tabl., bibl., 24 cm
— (Dossiers de l'O.P.D.Q.)
ISBN 2-551-03419-1
EOQ 4353, broché

3,00 \$

Loi des régimes supplémentaires de rentes: 1965 (1^{ère} session), c. 25 et modifications

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, avril 1979. 22 p., 24 cm
ISBN 2-401-00053-4
EOQ 4331, broché

0,85 \$

Supplemental Pension Plans Act: 1965 (1st session), c. 25 and Amendments

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, avril 1979. 22 p., 24 cm
ISBN 2-401-00074-7
EOQ 4332, broché

0,85 \$

Loi sur le supplément au revenu de travail: Projet de loi no 1: Sanctionné le 30 mai 1979

Assemblée nationale
Québec, 1979. 13 p., 24 cm
ISBN 2-551-03435-3
EOQ 4270, broché

0,55 \$

Statistiques fiscales des particuliers du Québec:

Analyse des déclarations (TP1) des contri-
buables de la province de Québec pour
l'année 1977

Min. Revenu
Québec, 1979. 202 p., tabl., 27 cm
ISBN 0-7754-2754-3
EOQ 4339, broché

4,00 \$

Santé et organisation sociale

Les Amérindiens

Document de presse, janvier 1976 à avril 1979
Rétrospection

Min. Communications
Québec, juin 1979. 361 p., 27 cm
ISBN 2-551-03424-8
EOQ 4341, broché

2,00 \$

La condition féminine: Document de presse, janvier 1977 à avril 1979: Rétrospection

Min. Communications
Québec, 1979. 415 p., 27 cm
— (Rétrospection; Vol. 1, no 9)
ISBN 2-551-03436-1
EOQ 4343, broché

2,00 \$

Liste des médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1979. 241 p., 24 cm
— (Gazette officielle: Partie 2; 29)
EOQ 4323, broché

2,00 \$



**Éditeur officiel
Québec**

1283, boulevard Charest ouest
Québec QC G1N 2C9



**Third Troisième
class classe**

Permis No 167
Lévis

ISSN 0703-5756

Décisions de la
Commission des affaires sociales

Recueil de jurisprudence

1978, volume 3



La diffusion en est assurée par
SOQUIJ et l'Éditeur officiel du
Québec, ses librairies et comptoir
postal.

Le troisième volume de l'année
1978 des "Décisions de la Com-
mission des affaires sociales"
est maintenant disponible.

Le recueil de 430 pages de ju-
risprudence est divisé en cinq
parties:

- les accidents du travail
- l'aide sociale
- la protection du malade
mental
- le régime de rentes et
- les services de santé et
services sociaux.

Le volume comprend des ta-
bles de référence et un index
cumulatif pour l'année 1978.

Commandes postales



**Éditeur officiel
du Québec**

1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Note:
Toute commande postale faite
à l'Éditeur officiel du Québec
est payable d'avance par chèque
ou mandat-poste à l'ordre du
ministre des Finances.